

COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE
EUROPEENNE

~~48.13~~
COMMUNAUTÉ EUROPEENNE
DE L'ENERGIE ATOMIQUE

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

11.182 c)
1016.1.III.ESP
3c

Dossier : EXT/17
"ESPAGNE"

Bruxelles, le 10 juillet 1978

A N N E X E S
à la
PREMIERE ETUDE
de la section des relations extérieures
sur
"Les relations de la Communauté avec l'Espagne"

X

S O M M A I R E

=====

Annexe I - Données de base sur l'Espagne

- éléments démographiques
- données de statistiques sociales
- données économiques
- commerce extérieur espagnol en 1976 (secteur industriel)

Annexe II - Données statistiques

- exportations espagnoles vers les pays de la Communauté européenne de 1971 à 1977
- importations espagnoles en provenance des pays de la Communauté européenne
- commerce de la Communauté européenne avec l'Espagne
- évolution du commerce de la CEE avec ses principaux pays partenaires extra-CEE classés d'après leurs valeurs respectives en 1976
- commerce de la CEE avec l'Espagne et les Canaries (par produits)
- importations des neuf en provenance de l'Espagne et des Canaries en 1976
- importations de la CEE en provenance de l'Espagne et des Canaries - % des produits industriels et produits Annexe II
- part de la CEE et du principal partenaire extra-CEE dans le commerce de l'Espagne
- indices de volume du commerce de l'Espagne
- CE - Espagne et Commerce mondial
- investissements étrangers réalisés en Espagne en 1976 et 1977
- investissements espagnols à l'étranger en 1977
- main-d'oeuvre étrangère occupée dans les Etats membres répartie par nationalité (1975)
- main-d'oeuvre étrangère occupée dans les Etats membres répartie par nationalité (1976)

Annexe III - Eléments politiques

- . résultats des élections du 15 juillet 1977
- . principaux partis politiques espagnols

Annexe IV - Organisations patronales

Annexe V - Organisations syndicales

Annexe VI - La sidérurgie espagnole

Annexe VII - L'agriculture espagnole

DONNEES DE BASE SUR L'ESPAGNE

Eléments de base sur l'Espagne

A. Eléments démographiques

1. Avec une superficie correspondant à peu près à un tiers de la superficie totale de la Communauté européenne des Neuf, l'Espagne couvre une superficie importante dans l'Europe de l'Ouest. En 1975, sa population s'élevait au total à 35.219 millions, ce qui constituait 13,6 % de la population totale de la Communauté qui s'élevait à 258,4 millions.

La population espagnole est cependant relativement plus jeune que la population communautaire considérée dans son ensemble, tel que l'on peut le déduire des chiffres ci-après :

<u>Répartition par âge (1975)</u>	<u>Communauté</u>	<u>Espagne</u>
0 - 14	23,3 %	27,5 %
15 - 64	63,3 %	62,5 %
65 et plus	13,4 %	10,1 %

En plus, la population espagnole augmente bien plus rapidement que celle de la Communauté étant donné que son taux de natalité est bien plus important que le chiffre moyen communautaire de 1975 (18,3 contre 12,8) et de 1976 (17,7 contre 12,4) pendant que son taux de mortalité est bien plus bas (1976 : 8,0 contre 11,0 dans la Communauté).

2. Selon des projections des Nations unies, l'augmentation de la population espagnole de 1975 à 1985, sera de 10,3 %, ce chiffre n'étant que de 4,6 % pour ce qui concerne la Communauté européenne. Vers 1985, la population de l'Espagne s'élèvera donc à presque 15 % de la population de la Communauté des Neuf.

.../...

3. Au milieu de 1975, la densité de la population était de 70 par km; ce chiffre était de 169 pour la Communauté : 44 pour l'Irlande, 332 aux Pays-Bas, 96 pour la France, 230 pour l'Allemagne et 105 pour l'Italie.

4. En 1976, la population active civile occupée était de 13,08 millions, dont 1,766 millions dans l'agriculture, 4,892 millions dans l'industrie et 5,422 millions dans les services.

L'emploi civil en pourcentage de la population totale s'élevait à 34,9 % en 1976; le chiffre global correspondant pour la Communauté est de 38,8 %.

On trouvera ci-dessous un tableau comparatif entre l'Espagne et la Communauté pour ce qui concerne l'occupation en 1976 par secteur d'activité, en % de la population active :

	<u>EUR-9</u>	<u>Espagne</u>
agriculture	8,5	21,5
industrie	41,5	37,0
services	50,0	41,5

Il en résulte que l'Espagne a encore une partie relativement forte de sa population active occupée dans l'agriculture en comparaison avec la moyenne de la Communauté. L'économie irlandaise est cependant plus agricole (23,8 % de la population active était agricole en 1976) que l'Espagne. En plus, le niveau d'industrialisation de l'Espagne correspond presque au niveau moyen de la Communauté et dépasse sensiblement le niveau d'industrialisation de l'Irlande.

5. En 1976, le niveau de chômage en Espagne était sensiblement égal au niveau moyen communautaire (5 %) encore qu'il faille interpréter les chiffres en question avec prudence car ils sont peu comparables.

B. Données de statistiques sociales

	Espagne	Communauté		
		min.	max.	moyenne
Salaires : gains horaires des ouvriers dans l'industrie manufacturière en monnaies nationales	1975 104,73 ps (a) 1976 IV (119) ps	(D 10,27 DM (F 12,88 FF (I 1692 Lit (N 10,67 Fl	B 154,10 FB L 183,92 FLX UK(b) 125,84 Por. DK 33,50 Dkr	
Salaires : indice des gains horaires dans l'industrie manufacturière octobre 1972 = 100	1975 189 X	134 D	191 I	
Prix : indice général des prix à la consommation 1970 = 100	1975 178,7 1976 207,9 1977 274,3 X	136,7D 140,8D 146,7D	197,3Dk 219,9E 254,0Dk	
Automobiles/1000 habitants	1975 119	164 E	357 L	266
Postes télévision/1000 habitants	1975 174	178 E	315 Dk	267
Téléphones/1000 habitants	1975 200	127 E	428 Dk	293
Consommation d'énergie par habitant en tec	1975 2362	2960 E	17802L	4781

(a) y compris les employés
(b) octobre 1975

C. Données économiques

Le produit intérieur brut par tête d'habitant en \$ U.S.A.

(1976) :

	<u>en \$</u>	<u>en C.E. = 100</u>	<u>Var. % C.E.</u>
<u>Espagne</u>	2.924	54,5	- 45,4
C.E.	5.360	100	-
R.F.A.	7.271	135,7	+ 35,7
Belgique	6.846	127,7	+ 27,7
Danemark	7.552	140,9	+ 40,9
France	6.637	123,8	+ 23,8
Irlande	2.559	47,7	- 52,3
Italie	2.965	55,3	- 44,7
Luxembourg	6.722	125,4	+ 25,4
Pays-Bas	6.437	120,4	+ 20,4
Royaume-Uni	3.862	70,1	- 29,9

La structure du P.I.B. par branches, en pourcentage était :

	<u>Agriculture</u>	<u>Industrie</u>	<u>Services</u>
Espagne	<u>9,3</u>	<u>38,7</u>	47,1
France	5,7	<u>37,3</u>	51,4
Italie	<u>8,2</u>	42,7	49,9
Pays-Bas	5,4	39,9	52,4
Belgique	2,7	43,5	53,1
Luxembourg	3,3	57,8	38,9
Royaume-Uni.	2		
R.F.A.	2,8	50,8	47,8

La croissance annuelle du P.I.B. en Espagne a été ramenée d'un peu plus de 7 % en moyenne de 1970 à 1973 à 2,5 % environ de 1973 à 1976. En 1977, le P.I.B. en volume n'aurait augmenté que de 2,4 % selon les estimations de la comptabilité nationale (*).

(*) OCDE - Etudes économiques - ESPAGNE, juin 1978.

D. Commerce extérieur espagnol en 1976 - Secteur industriel

1. Balance commerciale (mio pesetas)

	Totale	Industrielle	%	Agricole	%
Exportations	583.222	478.531	82,0	104.691	18
Importations	1.169.412	978.931	83,7	190.481	16,3
Solde	- 586.190	500.400	85,3	85.790	14,7

On peut remarquer dans ce tableau l'importance, tant au niveau des exportations que des importations, des échanges des produits industriels par rapport à l'ensemble de ceux-ci. En effet, pour l'année 1976, les exportations des produits industriels représentent 82 % des exportations totales (contre 62,8 en 1967) et les importations, dans le même secteur, couvrent presque 84 % des importations totales (contre 87 % en 1967).

Pendant la période 1967-1976, les importations industrielles ont augmenté à un taux moyen annuel de 18,2 %. Cette augmentation résulte de la nécessité, pour ce pays, de maintenir et d'améliorer constamment l'outillage industriel productif. Au niveau des exportations, ce taux se situe à 24,6 % et cela relève de la volonté de développement tant quantitatif que qualitatif, des exportations dans ce secteur.

Le taux de couverture des importations par les exportations était en 1976 de 48,9 % (contre 45,1 % en 1974).

2. Importations par secteur

Au niveau de secteurs, il apparaît que les produits de 3 secteurs représentent, à eux seuls, 87,5 % des importations industrielles. Les secteurs sont :

- a) sidérométallurgique et naval = 37,3 % des importations totales industrielles
- b) énergétique = 34,5 % des importations totales industrielles
- c) chimique = 15,7 % des importations totales industrielles

Les importations de pétrole d'une valeur d'environ 300.000 mio de pesetas couvrent 23,4 % des importations totales du secteur industriel. Dans l'hypothèse où ce pays ne serait pas importateur de ce produit, ou il pourrait l'importer aux prix de l'année 1973, le taux de couverture importations/exportations se situerait, dans le premier cas, à 70,5 % et, dans le deuxième cas, à 63,6 %.

Un examen au niveau des produits fait ressortir l'importance :

- a) du pétrole = 23,4 % des importations totales industrielles
 - b) des biens d'équipement = 19,4 % des importations totales industrielles
 - c) des produits sidérurgiques = 5,0 % des importations totales industrielles
 - d) de la chimie organique de base = 4,6 % des importations totales industrielles
 - e) des produits en caoutchouc et plastique; des fibres artificielles et synthétiques = 3,5 % des importations totales industrielles
-
- 55,9 % des importations totales industrielles

3. Exportations par secteur

Au niveau de secteurs, on voit que les exportations des

- produits sidérométallurgiques et navals = 47 % des exportations totales industrielles

- produits de l'industrie chimique = 13,3 % des exportations totales industrielles
 - les peaux, cuirs, chaussures = 9,7 % des exportations totales industrielles
 - produits alimentaires = 8,4 % des exportations totales industrielles
 - produits textiles = 5,7 % des exportations totales industrielles
- couvrent 84,1 % du total des exportations industrielles.

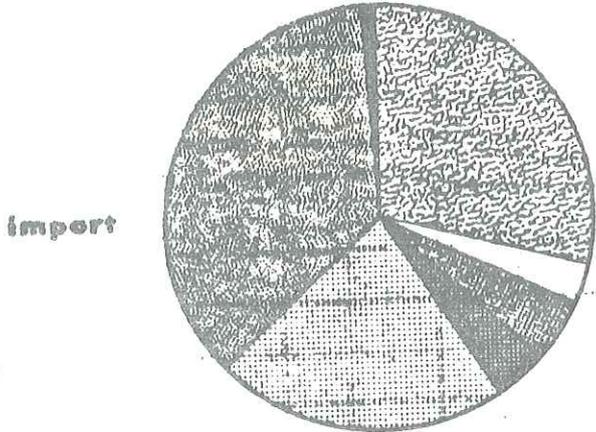
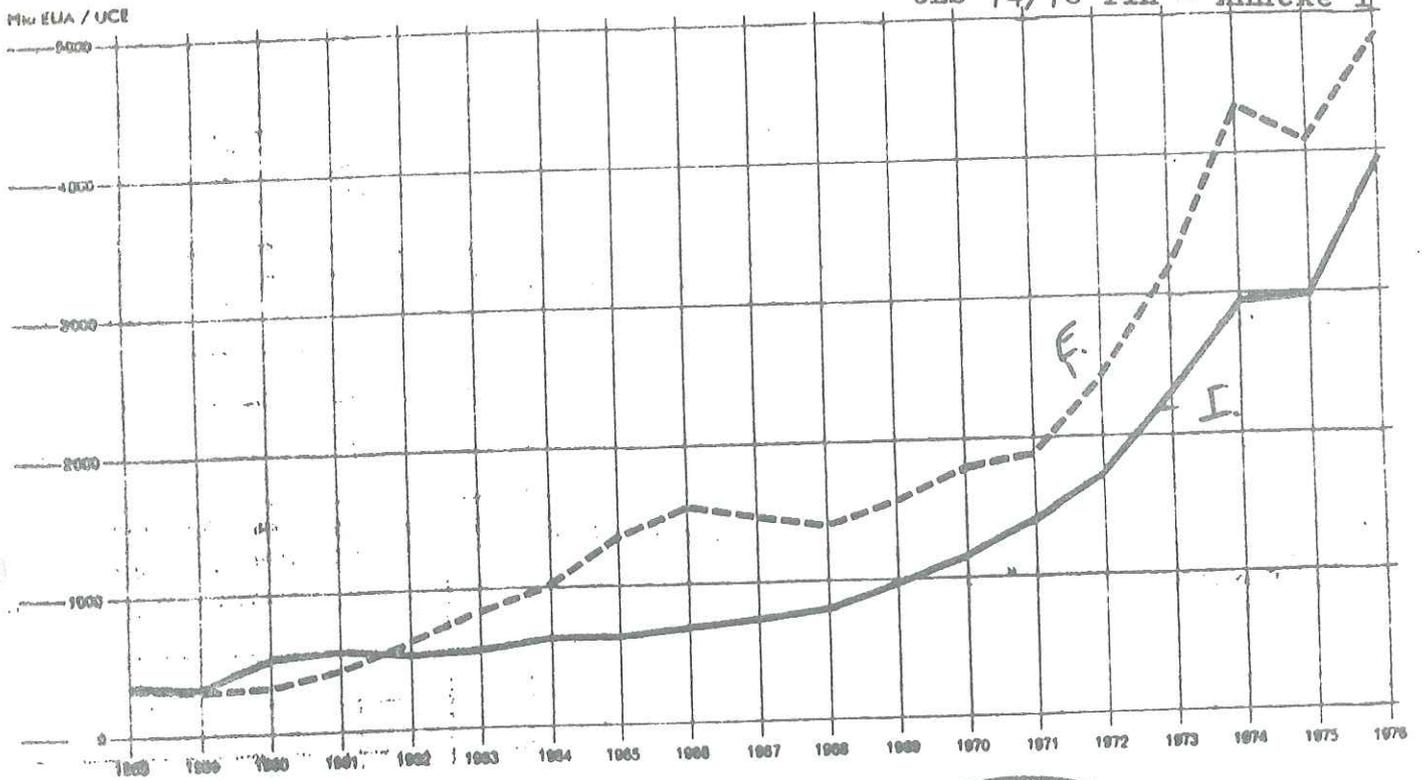
Les 13 produits les plus représentatifs à l'exportation sont, en ordre décroissant, les suivants :

- biens d'équipement = 14,4 % des exportations totales industrielles
 - produits alimentaires = 7,8 % des exportations totales industrielles
 - chaussures = 7,0 % des exportations totales industrielles
 - navires = 6,3 % des exportations totales industrielles
 - transformations métalliques = 5,4 % des exportations totales industrielles
 - automobiles = 4,1 % des exportations totales industrielles
 - produits pétroliers = 3,7 % des exportations totales industrielles
 - conserves de poisson = 3,2 % des exportations totales industrielles
 - pneumatiques = 2,7 % des exportations totales industrielles
 - conserves végétales = 2,8 % des exportations totales industrielles
 - produits chimiques et organiques de base = 2,4 % des exportations totales industrielles
 - livres = 2,3 % des exportations totales industrielles
 - métaux divers = 2,2 % des exportations totales industrielles
-
- 64,3 % des exportations totales industrielles

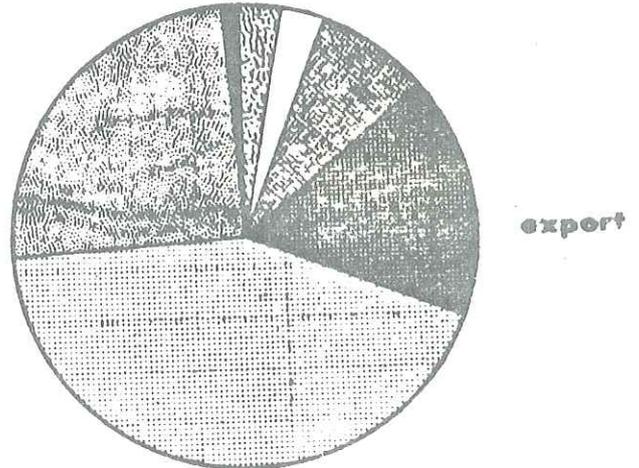
Trade of the EC with Spain

Commerce de la CE avec l'Espagne

CES 74/78 fin - Annexe I



1976



- 0. 1: FOOD, BEVERAGES AND TOBACCO
- 3: FUEL PRODUCTS
- 2. 4: RAW MATERIALS
- 8: CHEMICALS
- 7: MACHINERY AND TRANSPORT EQUIPMENT
- 0. 8: OTHER MANUFACTURED GOODS
- 9: GOODS NOT CLASSIFIED

Principal products

Principaux produits

import		Mio EUA / UCE	export		Mio EUA / UCE		
CST			CST				
05	Fruit and vegetables	Fruits et légumes	849	51	Chemical elements and compounds	Éléments et composés chimiques	332
112	Wine	Vins	132	58	Plastic mat., reg. cellulose	Mat. plast., cellulose rég.	155
67	Iron and steel	Fonte, fer et acier	302	65	Textile yarn, fabrics, ...	Fils, tissus... en textiles, etc.	123
89	Manufactures of metal	Articles manufacturés en métal	124	66	Non-metallic min. manufactures	Art. en matières minérales	137
71	Machinery, other than electric	Machines non électriques	291	67	Iron and steel	Fonte, fer et acier	250
72	Electrical machinery, app. ...	Machines et app. électriques	160	71	Machinery, other than electric	Machines non électriques	1251
73	Transport equipment	Matériel de transport	400	72	Electrical machinery, app. ...	Machines et app. électriques	430
85	Footwear	Chaussures	144	73	Transport equipment	Matériel de transport	350
				86	Sc. instr. and optical goods	App. scientifi. photocléma	168

DONNEES STATISTIQUES
=====

Exportations espagnoles vers les pays
de la Communauté européenne de 1971 à 1977

Valeur : en milliards de pesetas
% : part de la zone ou du pays sur le
total général

Zones ou pays	1971		1972		1973		1974		1975		1976		1977	
	Valeur	%												
France	22,2	10,7%	28,9	11,7%	38,7	12,7%	51,4	12,6%	60,2	13,6%	84,6	14,5%	123,6	15,95%
RFA	25	12,1%	28,7		35,6		45,1		47,1		65,7	11,3%	82,0	10,5%
ITALIE	13,9	6,7%	12,1		16,1		22,5		15		24,4		39,3	5,0%
BRIG. CEXEM.	4,8	2,3%	5,8		7,9		13,3		14		18,9		22,3	2,8
PAYS-BAS	10,1	4,9%	11,3		18,5		19,7		21,7		29,1		34,6	4,4%
ROYAUME-UNI	17,3	8,4%	20,6		24,3		37,3		33,5		42,2	7,2%	49,0	6,3%
IRLANDE			0,9		0,9		1,0		1,1		1,5		2,0	
DANEMARK	1,5	0,7%	2,2		2,8		2,8		3,8		5,7		5,6	
C.E.E. (6)	76	37,1%	86,9	35,5%	116,7	38,6%	152,2	37,3	158,3	35,8	220,9	37,8	301,9	38,9%
C.E.E. (9)	94,8	46,6%	110,8	45,2%	144,8	47,9%	193,4	47,4%	196,8	44,6%	270,5	46,4%	358,7	46,3%
Total général														
ESPAGNE	205,6	100	245,2	100	302,7	100	407,9	100	441,1	100	583,2	100	775,2	100

Annexe II

Importations espagnoles en provenance
des pays de la Communauté européenne

Valeur : en milliards de pesetas
% : part de la zone ou du pays sur le total général

Zones ou pays	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977							
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur							
FRANCE	34,1	9,8%	42,2	9,6	57,7	10,2	75,5	8,4	77,6	8,3	91,2	7,8	113,0	8,38
REFA	42,1		53,7		76,5		99,6		95,5		122,2	10,5	136,0	
ITALIE	19		27,4		33,8		47,2		47,7		54		68,1	
BELG. LUXEM.	8,4		10,3		13,4		20,4		19,4		22,7		26,3	
PAYS-BAS	9,7		12,3		18,2		23,5		25		29,7		36,4	
ROYAUME-UNI	27,2		33,9		35,6		42,2		49,8		58,4		71,3	
IRLANDE	-		1,4		1,7		2,2		2,4		2		3,6	
DANEMARK	2,2		3,4		3,9		5,5		5,7		5,9		6,1	
C.E.E. (6)	113,3	32,7	147,1	33,4	199,6	35,6	266,4	29,9	265,4	28,4	320,5	27,4	380,0	28,14
C.F.E. (9)	142,7	41,5	186,0	42,3	240,9	43	319,5	36 %	323,4	34,7	387,4	33,1	461,1	34,1
TOTAL GENERAL	347,4	100	437,5	100	561,5	100	888,6	100	931,9	100	1169,4	100	1350,3	100
ESPAGNE														

COMMERCE DE LA CE AVEC L'ESPAGNE
EC TRADE WITH SPAIN

Année Year	Importations		Exportations		Balance commerciale Trade Balance (1)
	Mio UCE	1970 =100	Mio UCE	1970 =100	
1958	348	30	338	19	- 10
1960	517	45	332	18	- 185
1963	536	47	830	46	294
1966	690	60	1.554	86	864
1967	723	63	1.475	82	752
1968	789	69	1.392	77	603
1969	971	85	1.555	87	584
1970	1.144	100	1.795	100	651
1971	1.408	123	1.884	105	476
1972	1.723	151	2.411	134	688
1973	2.310	202	3.179	177	869
1974	2.953	258	4.355	243	1.402
1975	2.997	262	4.088	228	1.092
1976	3.975	347	4.814	268	840

(1) excédent d'exportations
export surplus

Source : EUROSTAT n° spécial 1958/1976
EUROSTAT special number 1958/1976

CES 74/78 fin - Annexe II

Origin(s) resp destination	values						%						Rank: classement pour l'année					
	1953	1958	1973	1974	1975	1976	1953	1958	1973	1974	1975	1976	1953	1958	1973	1974	1975	1976
import																		
Imports Extra-EC (EUR 9)	18 087	23 654	84 306	130 802	126 451	159 354	100	100	100	100	100	100						
United States	2 390	3 952	14 669	20 342	20 598	25 298	13,2	16,7	17,4	15,6	16,4	15,9	1	1	1	1	1	1
Saudi Arabia	210	343	3 708	10 855	9 130	11 878	1,2	1,5	4,4	8,3	7,3	7,5	28	21	4	2	2	2
Iran	44	399	2 289	6 779	6 557	8 325	0,2	1,7	2,7	5,2	5,2	5,2	60	18	8	3	3	3
Sweden	907	1 219	5 229	6 649	6 368	7 791	5,0	5,2	6,2	5,1	5,1	4,9	4	3	2	4	4	4
Switzerland	506	727	4 180	5 483	5 751	6 772	2,8	3,1	5,0	4,2	4,6	4,2	8	6	3	5	5	5
Japan	99	241	3 399	4 376	4 826	6 394	0,5	1,0	4,0	3,3	3,8	4,0	43	27	5	7	6	6
Soviet Union	211	458	2 274	3 576	3 816	5 549	1,2	1,9	2,7	2,7	3,0	3,5	27	15	9	10	7	7
Canada	1 155	1 314	2 862	4 006	3 530	4 368	6,4	5,6	3,4	3,1	2,8	2,7	3	2	6	8	8	8
Libya	6	11	1 986	4 651	2 628	4 019	0,0	0,0	2,4	3,6	2,1	2,5	93	106	11	6	15	9
Spain	277	348	2 310	2 953	2 997	3 975	1,5	1,5	2,7	2,3	2,4	2,5	20	20	7	12	9	10
Rep. of South Africa	395	512	1 684	2 300	2 967	3 855	2,2	2,2	2,0	1,8	2,4	2,4	11	10	14	16	10	11
Austria	280	473	2 133	2 689	2 673	3 643	1,5	2,0	2,5	2,1	2,1	2,3	18	13	10	13	14	12
Greece	562	525	951	2 624	2 827	3 569	3,1	2,2	1,1	2,0	2,3	2,2	6	9	24	14	12	13
Nigeria	312	339	1 491	3 828	2 840	3 229	1,7	1,4	1,8	2,9	2,3	2,0	14	24	18	9	11	14
Norway	280	418	1 860	2 388	2 747	3 193	1,5	1,8	2,2	1,8	2,2	2,0	18	17	13	15	13	15
United Arab Emirates			732	2 217	2 409	2 942			0,9	1,7	1,9	1,8						
Brazil	391	343	1 978	2 275	2 214	2 763	2,2	1,5	2,3	1,7	1,8	1,7	12	21	12	7	17	17
Kuwait	306	918	1 662	3 123	2 526	2 532	1,7	3,9	2,0	2,4	2,0	1,8	15	5	15	11	16	18
Finland	291	449	1 606	2 210	1 784	2 395	1,6	1,9	1,9	1,7	1,4	1,5	17	16	16	19	20	19
Australia	1 291	959	1 520	1 659	1 805	2 264	7,1	4,1	1,8	1,3	1,3	1,4	2	4	17	21	21	20
Algeria	390	507	1 071	2 126	2 048	2 152	2,2	2,1	1,3	1,6	1,6	1,4	13	11	23	19	18	21
Poland	131	215	1 122	1 466	1 593	1 974	0,7	0,9	1,3	1,1	1,3	1,2	36	29	21	22	22	22
Hong Kong	31	96	1 074	1 266	1 372	1 959	0,2	0,4	1,3	1,0	1,1	1,2	68	47	22	24	23	23
Yugoslavia	106	172	1 169	1 193	1 041	1 455	0,6	0,7	1,4	0,9	0,8	0,9	40	32	20	25	25	24
India	428	506	663	884	916	1 420	2,4	2,1	0,8	0,7	0,7	0,9	10	11	30	31	26	25
Greenland	75	135	766	998	1 169	1 416	0,4	0,6	0,9	0,8	0,9	0,9	46	37	28	27	24	26
Argentina	539	672	1 350	1 313	873	1 345	3,0	2,8	1,6	1,0	0,7	0,8	7	7	19	23	27	27
Oman		87	388	862	734	1 238			0,4	0,5	0,7	0,6			50	42	32	33
Malaysia	304	306	639	896	728	1 155	1,7	1,3	0,8	0,7	0,6	0,7	16	25	32	30	34	29
Romania	12	66	655	835	868	1 089	0,1	0,3	0,8	0,6	0,7	0,7	81	63	31	33	28	30
South Korea		2	238	459	619	1 013			0,0	0,3	0,4	0,5			49	47	41	31
Ivory Coast			554	740	694	1 006				0,7	0,6	0,6			36	36	36	32
Czechoslovakia	67	131	675	793	826	988	0,4	0,6	0,8	0,6	0,7	0,6	50	35	29	34	30	33
Portugal	84	125	778	954	853	922	0,5	0,5	0,9	0,7	0,7	0,6	45	41	27	28	29	34
Zaire		219	806	1 136	694	911			0,9	1,0	0,9	0,6			28	25	35	35
Total of the 35 countries above:	12 080	17 187	70 471	110 894	105 821	134 785	66,9	72,7	63,6	64,8	64,4	64,6						
export																		
Export Extra-CE (EUR 9)	15 056	22 102	80 673	114 224	121 212	141 086												
États-Unis	1 574	2 622	12 800	15 911	13 201	16 232	10,5	11,9	15,9	13,9	10,9	11,5	1	1	1	1	1	1
Suisse	673	1 168	7 183	9 347	8 344	10 180	4,5	5,3	8,9	8,2	6,9	7,2	4	3	2	2	2	2
Suède	876	1 311	4 839	7 014	7 221	8 573	5,8	5,9	6,0	6,1	6,0	6,1	2	2	3	3	3	3
Autriche	277	652	3 859	4 890	4 903	6 645	1,8	2,9	4,8	4,3	4,0	4,7	14	10	4	4	5	4
Union soviétique	135	366	2 160	3 337	4 918	5 155	0,9	1,7	2,7	2,9	4,1	3,7	35	15	8	6	4	6
Espagne	262	338	3 179	4 355	4 088	4 814	1,7	1,5	3,9	3,8	3,4	3,4	16	16	6	5	6	6
Iran	62	316	1 381	2 198	4 056	4 682	0,4	1,4	1,7	1,9	3,3	3,3	52	19	17	15	7	7
Norvège	464	683	2 251	2 796	3 267	4 151	3,1	3,1	2,8	2,4	2,7	2,9	9	9	7	9	9	8
Nigeria	187	265	771	1 148	2 405	3 314	1,2	1,2	1,0	1,0	2,0	2,3	24	23	23	23	14	9
Rép. d'Afrique du Sud	615	805	2 030	3 179	3 296	3 151	4,1	3,6	2,5	2,8	2,7	2,2	6	7	9	7	8	10
Arabie Saoudite	38	80	420	876	1 467	3 075	0,3	0,4	0,6	0,8	1,2	2,2	66	54	37	28	23	11
Pologne	84	186	1 639	2 451	2 649	2 831	0,6	0,8	2,0	2,1	2,2	2,0	45	28	12	13	12	12
Canada	574	789	1 974	2 532	2 552	2 773	3,8	3,6	2,4	2,2	2,1	2,0	8	8	10	12	13	13
Algérie	482	1 025	1 239	2 057	2 824	2 753	3,2	4,6	1,5	1,8	2,3	2,0	8	4	18	16	10	14
Japan	156	198	2 306	2 739	2 227	2 719	1,0	0,9	2,9	2,4	1,8	1,9	31	26	8	10	16	15
Yugoslavia	182	219	1 785	2 828	2 783	2 671	1,2	1,0	2,2	2,5	2,3	1,9	26	25	11	8	11	16
Grèce	171	290	1 634	1 916	2 173	2 460	1,1	1,3	2,0	1,7	1,8	1,7	28	21	13	18	17	17
Australie	704	841	1 523	2 426	2 129	2 405	4,7	3,8	1,9	2,1	1,8	1,7	3	6	14	14	18	18
Turquie	275	182	949	1 541	1 904	2 290	1,8	0,8	1,2	1,3	1,6	1,8	15	29	21	21	21	19
Brazil	331	333	1 447	2 617	2 309	2 211	2,2	1,5	1,8	2,3	1,9	1,6	10	17	15	11	15	20
Libye	13	62	901	1 625	1 970	2 127	0,1	0,3	1,1	1,4	1,6	1,5	82	66	22	20	20	21
Finlande	185	312	1 386	1 972	2 021	2 085	1,2	1,4	1,7	1,7	1,7	1,5	25	20	16	17	19	22
Irak	115	165	222	784	1 851	1 991	0,8	0,7	0,3	0,7	1,5	1,4	40	31	52	35	22	23
Portugal	154	259	1 217	1 737	1 225	1 648	1,0	1,2	1,5	1,5	1,0	1,2	32	24	19	19	26	24
Egypte	237	193	398	814	1 352	1 514	1,6	0,9	0,5	0,7	1,1	1,1	19	27	38	31	24	25
Venezuela	172	422	614	800	1 082	1 365	1,1	1,9	0,8	0,7	0,9	1,0	27	11	30	33	29	26
Maroc	302	282	504	788	1 047	1 316	2,0	1,3	0,6	0,7	0,9	0,9	12	22	33	34	30	27
Israël	68	153	1 134	1 428	1 298	1 286	0,5	0,7	1,4	1,3	1,1	0,9	50	36	20	22	25	28
Tchécoslovaquie	41	127	745	1 005	1 021	1 236	0,3	0,6	0,9	0,9	0,8	0,9	65	41	25	26	32	29
Chine	65	384	607	877	1 153	1 175	0,4	1,7	0,8	0,7	1,0	0,8	51	14	31	32	27	30
Émirats arabes unis			187	410	768	1 173			0,2	0,4	0,6	0,8			59	50	36	31
Inde	496	892	688	845	1 089	1 140	3,3	4,0	0,9	0,7	0,9	0,8	7	5	27	29	28	32
Roumanie	43	52	752	1 099	1 036	1 093	0,3	0,2	0,9	1,0	0,9	0,8	63	72	24	24	31	33
Indonésie	202	146	389	639	764	1 081	1,3	0,7	0,5	0,6	0,6	0,8	22	37	39	40	37	34
Hongrie	42	69	628	1 066	958	1 064	0,3	0,3	0,8	0,9	0,8	0,7	64	62	28	25	34	35
Total des 35 pays énumérés:	10 257	16 187	65 741	92 007	97 361	114 369	68,1	73,2	81,5	80,5	80,3	81,1						

</

	Importations Imports			Exportations Exports		
	1 9 7 6			1 9 7 6		
	Mio UCE	%	Indice 1976 / 1975	Mio UCE	%	Indice 1976 / 1975
Monde - World	308.082	100	127	292.243	100	122
• Intra CEE	148.710	48	127	151.131	52	128
• Extra CEE	159.371	52	128	141.112	48	117
Espagne + Can. / Spain + Can.	4.128	100	133(1)	5.056	100	118(1)
dont / of which :						
• Prod. alim., boissons, tabacs Food, severages and tobacco	1.283	31	127(1)	214	4	91(1)
• Prod. énergétiques Fuel products	141	3	97(1)	176	3	113(1)
• Matières premières Raw materials	215	5	111	370	7	127(1)
• Produits chimiques Chemicals	178	4	138	850	17	137(1)
• Machines et mat. de transport Machinery and transport equipm.	865	21	147	2.134	42	118(1)
• Autres produits manufacturés Other manufactured articles	1.416	34	137	1.226	24	108(1)

(1) Espagne seulement - Spain only
 Source : Bulletin OSCE 4-6/1977

IMPORTATIONS DES NEUF EN PROVENANCE DE L'ESPAGNE + CAN. EN 1976 - 18 -
 EUR-9 IMPORTS FROM SPAIN + CAN. Isles IN 1976

CES 74/78 fin - Annexe II

	EUR 6		R.U. / UK		IRL		DK		EUR 9	
		%		%		%		%		%
Importations totales	3.346.959	100	658.897	100	28.513	100	94.420	100	4.128.789	100
Total imports										
dont / of which :										
• Produits industriels	2.418.996	72,3	33.276	50,6	18.292	64,1	58.739	62,2	2.829.303	68,5
• Produits Annexe II	927.963	27,7	325.621	49,4	10.224	35,9	35.661	37,8	1.299.486	31,5
• Produits of Annex II										

EXPORTATIONS DES NEUF VERS L'ESPAGNE + CAN. EN 1976

Exportations totales	4.309.529		656.372		24.804		65.531		5.056.236
Total exports									

IMPORTATIONS DE LA CEE EN PROVENANCE DE L'ESPAGNE + CAN.
% des produits industriels et produits Annexe II

EC IMPORTS FROM SPAIN + CAN. Isles
% of industrial products and Annex II products

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Importations totales Total imports dont / of which :	100	100	100	100	100	100	100
Produits industriels Industrial products	48,3	53,2	60,7	59,3	64,4	65,2	68,5
Produits annexe II Products of Ann. II	51,7	46,8	39,3	40,7	35,6	33,8	31,5

PART DE LA C.E.E. ET DU PRINCIPAL PARTENAIRE EXTRA-CE DANS LE COMMERCE DE L'ESPACE

EC AND MAIN NON-EC PARTNERS SHARES IN THE TRADE OF SPAIN

ANNEE YEAR	I M P O R T				E X P O R T			
	TOTAL Mio \$	dont provenant de / of which :			TOTAL Mio \$	dont vers / of which		
		EUR 9	princ. fournr. extra-CE main non-EC supplier			EUR 9	princ. client extra-CE main non-EC customer	
			Mio \$	%			Mio \$	%
1958	812	273	31,3	485	223	46,0		
1959	793	239	30,1	499	228	45,7		
1960	722	252	34,9	726	417	57,4		
1961	1.092	376	34,4	710	400	56,3		
1962	1.570	637	40,6	735	407	55,4		
1963	1.956	871	44,5	737	409	55,5		
1964	2.260	1.058	46,8	955	525	55,0		
1965	3.025	1.445	47,8	945	490	51,8		
1966	3.592	1.716	47,8	1.255	573	45,7	Etats-Unis - U.S.A.	11,7
1967	3.485	1.619	46,5	1.383	604	43,7	Etats-Unis - U.S.A.	14,6
1968	3.511	1.514	43,1	1.568	641	40,4	Etats-Unis - U.S.A.	17,6
1969	4.228	1.828	43,2	1.896	797	42,0	Etats-Unis - U.S.A.	15,0
1970	4.748	1.930	40,6	2.389	1.105	46,3	Etats-Unis - U.S.A.	14,1
1971	4.965	2.061	41,5	2.939	1.371	46,6	Etats-Unis - U.S.A.	15,3
1972	6.796	2.870	42,2	3.803	1.721	45,2	Etats-Unis - U.S.A.	16,3
1973	9.590	4.112	42,4	5.158	2.463	47,7	Etats-Unis - U.S.A.	12,2
1974	15.436	5.548	35,9	7.087	3.360	47,4	Etats-Unis - U.S.A.	11,7
1975	16.261	5.641	34,1	7.683	3.432	44,7	Etats-Unis - U.S.A.	10,5
1976	17.462	5.785	33,1	8.727	4.048	46,4		

Source : EUROSTAT n° spécial 1958/1976
EUROSTAT special number 1958/1976

INDICES DE VOLUME DU COMMERCE DE L'ESPAGNE - 1970 = 100

DEVELOPMENT OF SPANISH TRADE VOLUME RATES - 1970 = 100

Année Year	Importations Imports		Exportations Exports	
	Monde World	EUR 9	Monde World	EUR 9
1958	18	14	20	20
1959	17	12	21	21
1960	15	13	30	33
1961	23	19	30	36
1962	33	33	31	37
1963	41	45	31	37
1964	48	55	40	47
1965	64	75	39	44
1966	76	89	52	52
1967	73	84	58	55
1968	74	78	66	58
1969	89	95	79	72
1970	100	100	100	100
1971	105	107	123	124
1972	143	149	159	156
1973	202	213	216	223
1974	325	287	297	304
1975	342	283	322	310
1976	368	300	365	366

Source : EUROSTAT

Exportations par classes de produits

Exports by commodity groups

Mio \$

Articles	Année	Monde	Monde 1)		C.E.		Espagne
			Total	Intra C.E. monnaie	Intra EUR 9	Extra EUR 9	
Alimentation Boissons, et tabac	1972	54 446	50 705	39 040	11 489	5 366	977
	1973	72 785	72 452	56 470	15 976	7 670	1 308
	1974	94 470	87 939	69 680	18 248	9 205	1 444
	1975	164 230	157 055	74 880	22 136	9 816	1 581
	1976				23 593	10 298	1 783
Energie lubrifiants	1972	42 100	40 920	37 140	3 774	2 099	136
	1973	63 570	62 010	56 770	5 246	3 076	241
	1974	168 100	165 140	156 060	9 080	5 844	488
	1975	168 560	164 780	154 430	9 858	5 875	252
	1976				11 564	6 409	324
Matieres premières	1972	39 080	37 500	33 220	4 034	1 922	196
	1973	57 300	55 760	49 400	5 956	2 754	368
	1974	74 500	71 480	63 280	8 204	3 689	497
	1975	66 680	63 790	56 700	7 097	3 381	367
	1976				8 127	3 675	452
Produits chimiques	1972	29 140	27 290	19 870	7 422	8 109	171
	1973	40 320	38 600	27 160	10 856	11 345	236
	1974	64 000	60 900	43 750	17 145	18 341	534
	1975	60 960	57 400	42 030	15 365	16 953	417
	1976				18 597	18 691	622
Machines et matériel de transport	1972	125 030	115 210	90 820	24 493	31 793	824
	1973	164 280	151 600	119 020	32 583	40 810	1 118
	1974	235 600	191 170	154 820	36 350	52 316	1 583
	1975	44 150	225 820	184 380	41 491	66 137	1 968
	1976				49 411	69 613	2 150
Autres produits manufacturés	1972	125 860	117 460	88 660	28 801	23 841	1 497
	1973	173 110	163 910	121 790	40 129	33 553	1 897
	1974	228 910	214 040	163 280	50 759	47 048	2 541
	1975	230 520	207 660	156 820	50 826	48 335	3 108
	1976				57 872	49 107	3 496

1) Non compris les pays à économie planifiée, mais y compris l'URSS
 a) Y compris produits chimiques

Importations par classes de produits

Imports by commodity groups

Mio \$

Year		World 1)		EC		Spain
		Total	Excluding Intra EC	Intra EUR 9	Extra EUR 9	
Food beverages and tobacco	1972	50 880	39 240	11 637	13 298	842
	1973	74 080	58 110	15 976	18 048	1 444
	1974	89 560	71 520	18 008	18 881	1 826
	1975	100 510	79 110	21 403	21 081	2 045
	1976			22 666	23 680	1 767
Fuel products lubricants	1972	40 070	46 490	3 580	14 247	876
	1973	60 970	56 750	5 216	18 716	1 249
	1974	164 760	155 710	9 063	50 404	3 917
	1975	162 360	152 220	10 133	48 006	4 191
	1976			11 845	54 651	6 093
Raw materials	1972	35 740	31 660	4 081	12 832	1 206
	1973	53 430	47 320	6 104	18 731	1 600
	1974	85 030	60 760	8 275	25 118	2 423
	1975	60 890	53 810	7 085	21 317	2 388
	1976			8 062	24 743	2 600
Chemicals	1972	26 010	18 960	7 653	3 651	741
	1973	32 920	26 830	11 088	4 648	1 035
	1974	60 230	43 070	17 169	6 929	1 660
	1975	56 630	41 170	15 461	6 873	1 384
	1976			18 786	7 868	1 601
Machinery and transport equipment	1972	116 100	91 780	24 323	10 489	1 796
	1973	152 480	120 020	32 456	14 986	2 622
	1974	190 450	155 060	35 391	18 279	3 221
	1975	226 000	185 000	40 994	20 639	3 563
	1976			48 232	23 814	3 582
Other manufactured goods	1972	131 050	102 576	28 474	18 529	1 233
	1973	171 330	131 060	40 292	27 537	1 740
	1974	225 090	175 720	50 752	36 667	2 498
	1975	234 510	184 070	50 436	37 864	2 680
	1976			56 897	43 448	2 929

1) Excl. the Centrally Planned Economies but incl. USSR
 a) Including chemicals

Source :

EUROSTAT
 n° spécial 1958/1976
 special number

Investissements étrangers réalisés en
Espagne en 1976 et 1977

(en millions de pesetas)

<u>Pays</u>	<u>1976</u>	<u>%</u>	<u>1977</u>	<u>%</u>
Etats-Unis	1.987,8	14,73	6.480,4	23,30
Suisse	2.365,2	17,55	5.831,1	20,79
R.F.A.	2.200,6	16,31	3.814,1	13,62
Royaume-Uni	1.307,6	9,70	3.587,6	12,79
Espagne (pesetas ord.)	-	-	2.796,2	9,97
France	1.058,6	7,84	1.474,9	5,25
Belgique	589,8	4,37	893,3	3,18
Pays-Bas	1.582,6	11,7	785,04	2,79
Italie	201,50	1,50	603,70	2,15
Luxembourg	468,3	3,50	518,8	1,85
<u>Total C.E.E. (1)</u>	<u>7.409</u>	<u>54,91</u>	<u>11.677,4</u>	<u>41,64</u>
<u>Total général</u>	<u>13.491,5</u>	<u>100,00</u>	<u>28.042,3</u>	<u>100,00</u>

(1) à l'exception de l'Irlande et du Danemark

Investissements espagnols à l'étranger en 1977

(en millions de pesetas)

<u>Pays</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>Pourcentage par rapport au total général</u>
Vénézuela	206,1	4.636,5	34,36
Etats-Unis	77,1	1.208,4	8,96
Puerto-Rico	219,4	697,2	5,17
Guatemala	-	651,3	4,83
Royaume-Uni	359,9	639,8	4,75
Pérou	-	555,3	4,12
Brésil	786,7	554,3	4,11
Belgique	51,2	519,7	3,86
Argentine	6,9	500,9	3,72
France	555,2 (13,06 %)	498,9	3,70
Total général	4.252,7	13.494,9	100,00

7/30/76 - P

SOMMAIRE 3

Evolution des transferts reçus dans les Etats membres depuis par nationalités
1975

Pays d'origine (nationalité)	Pays d'emploi	Evolution du total global par nationalité a)											Variation en % 1973/1975
		BELGIQUE (1) Moyenne annuelle 1975	SARDAINE (1) 1.1. 1975	ALLEMAGNE (1) D.O.P. 1975 (2)	FRANCE (1) 11.12. 1975	IRLANDE (1) 1975	ITALIE (1) Moyenne annuelle 1975	LUXEMBOURG (1) Moyenne annuelle 1975	PAIS-BAS (1) 13.12. 1975	ROYAUME UNI (1) 1975	Autres nationalités	1973	
Belgique		163		9 294	25 050	9	771	7 300	18 351 a)	7 500 r	76 000	70 000	- 8 %
Danemark				3 362	1 000	24	360	..	130 b)	2 000 a)	8 000	7 000	- 13 %
Allemagne		5 370		45 440	25 300	297	8 933	3 900	12 750 b)	71 000 r	129 000	132 000	+ 2 %
France		907			1 500	134	5 763	7 400	1 700 b)	16 300 r	102 000	94 000	- 8 %
Irlande		414		924	2 000	215	177	..	130 b)	452 000 r	454 500	455 000	0
Italie		309		292 435	2 30 000	10 700	9 000 b)	72 000 r	860 000	705 000	- 18 %
Luxembourg		5		1 262	2 000	..	81	600	60 b)	500	6 300	5 200	- 17 %
Pays - Bas		985		32 913	5 000	85	1 543	600	b)	10 500	108 000	95 000	- 21 %
Royaume Uni		4 298		21 723	11 000	..	5 305	300	3 800 b)	..	48 000	52 000	+ 12 %
Total C.E.		12 851		427 358	300 000	815	23 315	30 100	36 321 b)	632 000 r	1 792 000	1 665 000	- 10 %
Espagne		714		124 533	265 000	18	2 266	1 900	8 032	37 000 r	539 000	474 000	- 12 %
Grèce		451		196 210	5 000	6	283	..	760	50 000 r)	314 000	260 000	- 17 %
Portugal		204		68 324	475 000	12	1 493	12 500	2 722	10 000 r)	588 000	574 000	- 2 %
Turquie		5 639		343 326	25 000	40	384	..	22 792	3 000 r)	672 000	610 000	- 9 %
Yugoslavie		4 627		415 883	50 000	4	4 354	600	7 328	4 000 a)	607 000	490 000	- 19 %
Algérie		179		1 304	440 000	600 r)	446 000	445 000	0
Maroc		824		16 208	130 000	11 728	2 000 r)	178 000	191 000	+ 7 % b)
Tunisie		83		10 000 a)	70 000	319	200 r)	85 000	83 000	- 2 %
Autres pays non membres		35 574		235 343	140 000	1 032	25 623	1 900	12 105	926 305 r)	1 417 000	1 365 000	- 4 %
Total pays non membres		38 295		1 611 421	1 600 000	1 112	35 123	1 600	66 877 d)	2 013 005 r)	4 845 300	4 492 000	- 7 %
TOTAL GENERAL		41 146		2 036 779	1 900 000	1 927	59 036	46 800	113 418	1 665 005	5 637 300	6 096 000	- 8 %

Notes voir page suivante.

Notes :

r - chiffre rectifié

- Belgique :
- (1) frontaliers non compris;
 - (2) chômeurs y compris; approximation établie par le Ministère de l'Emploi et du Travail
 - (a) estimations établies par le Bureau européen de Coordination.
- Danemark :
- (1) frontaliers et travailleurs venant de pays scandinaves non compris;
- Allemagne :
- (1) frontaliers y compris;
 - (a) estimations établies par le Bureau européen de Coordination.
- France :
- (1) frontaliers non compris;
 - (2) estimations établies par le Ministère des Affaires sociales.
- Irlande :
- (1) ressortissants du Royaume-Uni non compris;
 - (2) il s'agit du nombre de permis de travail délivrés en 1975.
- Italie :
- (1) frontaliers non compris;
 - (a) estimations établies par le Bureau européen de Coordination.
- Luxembourg :
- (1) frontaliers compris.
- Pays-Bas :
- (1) frontaliers belges et allemands y compris;
 - (a) frontaliers au 1/12/1975;
 - (b) estimations de la situation fin 1975 établies par le Bureau européen de Coordination;
 - (c) dont 750 frontaliers allemands au 1/6 /1975;
 - (d) il s'agit du nombre de permis de travail valables pour travailleurs occupés moins de 5 ans.
- Royaume-Uni
- (1) estimations concernant la population active étrangère née à l'étranger, établies par le Department of Employment, dans le cadre du recensement de 1966;
 - (a) estimations établies par le Bureau européen de Coordination;
 - (b) dont 631 000 travailleurs nés dans les pays du Commonwealth.
- COMMUNAUTÉ
- (a) il s'agit en partie d'estimations établies par les services de la Commission;
 - (b) augmentation probablement due aux mesures de régularisation de contrats de travail prises au cours de l'année 1974 en Belgique.

Unités d'œuvre Strasbourg : pour les Etats membres. Révisé par nationalité 1976

Pays d'emploi	ALLEMAGNE (1)	FRANCE (1)	IRLANDE (1)	ITALIE (1)	LUXEMBOURG (1)	PAYS-BAS (1)	ROYAUME-UNI (1)	TOTAL GENERAL
Pays d'origine (nationaux)								
Belgique								
Danemark								
Allemagne								
France								
Irlande								
Italie								
Luxembourg								
Pays-Bas								
Royaume-Uni								
TOTAL CEE								
Espagne								
Grèce								
Portugal								
Turquie								
Yougoslavie								
Algérie								
Maroc								
Tunisie								
Autres pays non membres								
TOTAL pays non membres								
TOTAL GENERAL								

- Notes: r = chiffre rectifié
- BELGIQUE: (1) frontaliers non compris.
(2) Chômeurs et invalides y compris; estimation établie par le Ministère de l'emploi et du Travail.
- DANEMARK : (1) frontaliers et travailleurs venant de pays scandinaves non compris.
- ALLEMAGNE : (1) frontaliers y compris;
(2) interruption de la série : les premières données de la nouvelle statistique de la Bundesanstalt für Arbeit relative aux travailleurs occupés assujettis à la Sécurité sociale sont publiées à partir du 30 juin 1974; elles ne sont pas entièrement comparables avec celles publiées jusqu'à la date de référence de fin décembre 1972.
- FRANCE: a) estimation établie par les services de la Commission.
(1) frontaliers non compris.
(2) estimations concernant la situation fin 1973 établies par le Ministère des Affaires Sociales données plus récentes non disponibles.
- IRLANDE : (1) ressortissants du Royaume-Uni non compris;
(2) il s'agit du nombre de permis de travail délivrés en 1976.
- ITALIE: (1) frontaliers non compris.
(2) Moyenne annuelle 1975; données plus récentes non disponibles.
- LUXEMBOURG: (1) frontaliers y compris.
- PAYS-BAS : (1) frontaliers belges et allemands y compris;
(a) frontaliers au 1/12/1976;
(b) estimations de la situation fin 1976 établies par les services de la Commission.
(c) dont 734 frontaliers allemands au 1/6/1976;
(d) il s'agit du nombre de permis de travail valables pour travailleurs occupés moins de 5 ans.
- Royaume - Uni (1) estimations concernant la population active étrangère née à l'étranger, établies par le Department of Employment, dans le cadre du recensement de 1971; données plus récentes non disponibles.
(a) estimations établies par les services de la Commission
(b) dont 631 000 travailleurs nés dans les pays du Commonwealth.

ELEMENTS POLITIQUES

=====

I. RESULTATS DES ELECTIONS DU 15 JUILLET 1977

- Union du centre démocratique	34,71 %
- Parti socialiste ouvrier espagnol	29,24 %
- Parti communiste	9,24 %
- Alliance populaire (droite)	8,39 %
- Union socialiste (P.S.P.-F.P.S.)	4,48 %
- Autonomistes catalans	3,71 %
- Parti nationaliste basque	1,29 %
- Front démocratique de gauche	1,45 %
- Equipe démocrate-chrétienne	1,40 %
- Divers extrême gauche	0,94 %

Ces résultats donnent la répartition suivante en nombre de sièges :

- Union du centre démocratique	165 députés
- P.S.	118 députés
- P.C.	20 députés
- Alliance populaire	16 députés
- Union socialiste	6 députés
- Autonomistes catalans	13 députés
- Parti nationaliste basque	3 députés
- Divers extrême gauche	3 députés

II. PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES ESPAGNOLS

1. L'Union du Centre démocratique

Présidée et cautionnée par M. Adolfo SUAREZ, chef du gouvernement, l'Union a été constituée au dernier moment par plusieurs formations libérales, indépendantes, social-démocrates et démocrates-chrétiennes. Son grand atout est d'apparaître comme le parti du

gouvernement et elle a fondé toute sa campagne sur la grande popularité personnelle de M. SUAREZ, l'homme du roi.

Un slogan : l'Union du centre est la voie la plus sûre vers la démocratie. Un objectif immédiat : une nouvelle Constitution "brève mais claire", pour éviter les affrontements entre les deux extrêmes. Les amis de M. SUAREZ, admettent l'importance des nationalités et semblent favorables à un régime d'autonomie prudent et progressif pour les régions qui le souhaitent.

2. Le parti socialiste ouvrier espagnol

Héritier du vieux parti socialiste de Pablo Iglesias, le P.S.O.E. rénové, depuis le congrès de Surcenes d'octobre 1974, a deux atouts importants : le soutien de l'internationale socialiste et en particulier l'appui résolu de la social-démocratie allemande; un leader jeune, habile, qui a rapidement conquis ses galons de politicien : M. Felipe GONZALEZ.

Le P.S.O.E., dont les prises de position pendant la campagne ont été bien plus dures que celles du parti communiste, a choisi la rose comme emblème et un slogan connu : le socialisme c'est la liberté. Il se présente déjà comme un parti de gouvernement prêt à assumer ses responsabilités. Son objectif théorique est la conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière et la transformation radicale de la société capitaliste en société socialiste. Dans l'immédiat, il veut "changer la vie" des Espagnols. Il demande une nouvelle Constitution qui fasse droit aux nationalités; se prononce pour la coexistence pacifique de tous les citoyens. Républicain en principe, le P.S.O.E. accepte la monarchie si la majorité du peuple le désire. Il réclame une réforme fiscale rigoureuse, une révision de la sécurité sociale, une politique du logement plus rationnelle et, au plan international, une Espagne qui ait "la place qu'elle mérite".

3. Le parti communiste

Un slogan : "Voter communiste, c'est voter pour la démocratie". Un leader habile, modéré, d'une grande expérience politique, Monsieur Santiago CARRILLO, qui a réussi en quelques semaines à donner à l'opinion espagnole une nouvelle image rassurante, raisonnable, d'un parti poursuivi sans pitié et calomnié pendant les quatre décennies du régime franquiste. Le secrétaire général du P.C.E. a conquis pendant la campagne un surnom révélateur. On l'appelle le Révérend Père Carrillo.

Le P.C.E. s'accommode de la monarchie. Il s'est prononcé pour le drapeau sang et or, pour le pluralisme politique, l'alternance au pouvoir et l'alliance avec toutes les forces - y compris celles du capital - intéressées à la construction d'une authentique démocratie : Cortès constituantes, libertés des peuples et des nationalités de l'Espagne, pacte social permettant, après le 15 juin, d'affronter la très grave crise économique. L'Espagne, pour le P.C.E., doit avoir une politique extérieure rigoureusement indépendante de tous les blocs, du pacte atlantique comme du pacte de Varsovie.

4. L'Alliance populaire

Elle est dirigée par d'anciens ministres de Franco influents au plan national : MM. Lopez ROCO, Silva MUÑOZ, Cruz ESTERUELAS, Licinio de la FUENTE; elle a sollicité le ralliement de l'ancien chef du gouvernement, M. Arias NAVARRO. Le secrétaire général de l'Alliance est M. Fraga IRIBARNE, bouillant et colérique Galicien, ancien ministre de l'information, ancien ambassadeur à Londres, champion de la "réforme" démocratique en 1975.

L'Alliance n'est pas une coalition, mais une fédération des partis suivants : Démocratie sociale, Union du peuple espagnol, Action régionale, Réforme démocratique, Union sociale populaire, Action démocratique espagnole, Union nationale espagnole. Un thème de choc :

seule l'Espagne est importante. L'Alliance, conservatrice, se situe elle-même au centre droit et préconise une amélioration des institutions franquistes : conserver ce qui est bien, réformer ce qui peut l'être. Monarchiste, européenne, préconisant une économie de marché, l'Alliance se prononce contre des Cortès constituantes, souhaite rejeter les groupes "totalitaires" de la communauté. Elle est contre toute tentative de séparatisme.

ORGANISATIONS PATRONALES
=====

En reconnaissant la légalité du Syndicat professionnel libre, patronal ou ouvrier, la loi du 1er avril 1977, publiée au Journal officiel espagnol du 4 avril, présumait la fin du système du syndicat unique obligatoire et de toute l'organisation syndicale. Cette fin a été expressément décidée par le gouvernement à partir de juillet 1977 et l'ex-organizacion sindical a cessé d'exister. Le Consejo Nacional de Empresarios, qui représentait le patronat espagnol, a été dissout en décembre.

A la fin mai déjà, le nombre de syndicats libres ayant déposé leurs statuts conformément à la nouvelle législation, s'élevait à 1.310 dont 692 syndicats patronaux et 618 syndicats ouvriers.

En ce début d'année, en ce qui concerne les chefs d'entreprises, objet de cette étude, un organisme, la C.E.O.E. - Confederacion Espanola de Organizaciones Empresariales - semble être le seul et unique grand syndicat à l'échelle nationale. Cette Confédération groupe 47 organisations sectorielles nationales et 48 territoriales. Parmi les premières figurent la Confederacion Nacional de la Construcion, la Federacion de Asociaciones Siderometalurgica Espanola (à l'intérieur de laquelle se trouvent des organismes bien connus tels que le Sercobe, Sercometal, UNESID, Construnaves), la Federacion Nacional de Industrias Quimicas Espanolas et la Asociacion Espanola de Bancos privados (Asoban). Parmi les organisations territoriales, nous trouvons Fomento del Trabajo Nacional (Barcelone), la Confederacion Valenciana de Empresarios, la Asociacion Empresarial de Guipuzcoa et la Confederacion General de Empresarios de Vizcaya.

La C.E.O.E. déclare représenter un peu plus de 800.000 entreprises employant près de 20 millions de travailleurs. Le président de la Confederacion est M. Carlos FERRER SALAT, qui a été élu à ce poste le 22 septembre dernier lors de l'Assemblée Constituante, Monsieur FERRER SALAT avait été président du Fomento de Trabajo Nacional; c'est

un industriel bien connu en Catalogne et président d'un important laboratoire de produits pharmaceutiques. Les vice-présidents sont MM. Ignacio BRIONES SALNZ de TEJADA, Max MAZIN, Luis OLARRA, Javier RICO GAMBARTE, Agustin RODRIGUEZ SAHAGUN, Eduardo de ROJAS et Miguel SALIS.

Après la C.E.O.E., il convient de signaler pour la petite et moyenne entreprise, l'existence de deux organismes rivaux. D'abord, la Confederacion Espanola de la Pequena y Mediana Empresa (CEPYME) qui groupait, à la mi-décembre, 23 fédérations provinciales représentant 286.000 entreprises et qui attend l'adhésion de 8 fédérations provinciales et de 6 fédérations sectorielles, représentant quelque 130.000 entreprises. La CEPYME a un représentant à la C.E.O.E. Son président est M. Agustin RODRIGUEZ SAHAGUN et ses vice-présidents : MM. Luis GONZALES CASCOS, Julio AGUILAR AZANON et Fernando MACHIN SALVO.

Ensuite, la Confederacion general de las Pequeñas y Medianas Empresas del Estado Español (COPYME), créée fin 1977 et représentant quelque 100.000 entreprises, et qui doit tenir au mois d'avril prochain son Assemblée général. Le président est M. Javier MACIAS et les vice-présidents : MM. Cesareo FERNANDEZ, Enrique MIRET, Victor SUINAGA et Juan SOLA.

La COPYME au contraire de la CEPYME ne juge pas utile de faire partie de la C.E.O.E. estimant, selon des récentes déclarations, que les problèmes de la moyenne industrie sont très différents et ne doivent pas être traités avec ceux des grandes entreprises.

*

*

*

El Circulo de Empresarios : il s'agit d'un organisme d'étude qui compte 95 membres faisant partie des plus importantes entreprises espagnoles : SEAT, Renault, Chrysler, Ford, Fomsa, Empresa Nacional del Alumio, Entrocanales y Tavora, Empetrol, Butano, etc. Ses activités sont plutôt théoriques mais il s'occupe néanmoins de la défense des intérêts économiques et sociaux de l'entreprise dans le cadre d'une économie de marché.

*

* *

La Asociacion para el Progreso de la Direccion (APD) : très connue, se consacre essentiellement à l'organisation des cycles de formation et d'information, et les principaux chefs des grandes entreprises européennes et mondiales sont passés à sa tribune. Son président est M. Antonio GARRIGUES WALKER qui a déclaré récemment à la revue Cambio 16 "La véritable représentation patronale est entre les mains de la C.E.O.C."

*

* *

La Asociacion Espanola de Bancos Privados (ASOBAN) : réunit la totalité de la banque privée espagnole et adhère également à la C.E.O.E. Son président est M. Rafael TERRES et son secrétaire général M. Torres ROJAS.

*

* *

L'ensemble des Compagnies d'Assurances a créé, le 12 janvier 1978, une nouvelle Association : UNESPA - Union Espanola de Entidades Aseguradoras y de Capitalizacion -- M. Felix MANSILLA a été élu président pour un an, il aura à ses côtés deux vice-présidents : MM. Victor GAMINDO et Luis A. PERROTE.

De leur côté, les sociétés de transports se sont fédérées au niveau national dans la F.N.T.M. - Federacion Nacional de Transportes de Mercancias -- qui comprend 12 Associations Nationales et 49 Associations et fédérations provinciales. Le siège se trouve calle Orense 34 -- MADRID.

*

* *

Parmi les organisations agricoles, nous signalons la Confederacion Nacional de Agricultores y Ganadores, créée en 1976, à l'initiative de certains responsables des anciennes Hermandades de Ganadores y Labradores. Elle groupe surtout les grands propriétaires terriens.

La Coordinacion de las Organizaciones de Agricultores y Ganaderos, constituée également en 1976, et qui exclut les grands propriétaires.

Source : Chambre de Commerce franco-espagnole - janvier 1978.

ORGANISATIONS SYNDICALES

Après 40 années de syndicats corporatistes d'affiliation obligatoire et d'encaquement franquiste, toute une série d'organisations des travailleurs se sont développées à la faveur de la libéralisation politique des deux dernières années. Les élections syndicales tenues début 1978 ont permis de constater l'importance prépondérante de trois d'entre elles : l'Union General de Trabajadores et les Comisiones Obreras, avec un nombre d'affiliés plus au moins similaire, et Eusko Langileen Alkartasuna /Solidaridad de Trabajadores Vascos, limitée au seul pays Basque. L'U.G.T. et ELA/STV sont affiliées à la Confédération Européenne des Syndicats et les C.C.O.O. ont décidé à son congrès (juin 78) de demander son affiliation. De plus l'U.G.T. et ELA/STV font partie de la Confédération Internationale des Syndicats Libres et des Secrétariats professionnels internationaux et, dans le cas de ELA/STV elle est aussi affiliée à la Confédération Mondiale du Travail.

D'autres organisations syndicales existent encore, mais leur importance est moindre et leur poids très relatif. Citons : l'U.S.O., C.S.U.T., S.U., la C.N.T. (qui joua un grand rôle dans l'avant-guerre) et S.O.C. (limité à la Catalogne).

UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS - U.G.T.
(Union General de Trabajadores)

En 1938 s'est tenu le Congrès constituant de l'Union Générale des Travailleurs , son principal promoteur étant le typographe Pablo Iglesias, qui avait déjà fondé le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol.

Dans l'étape républicaine, don Francisco Largo Caballero, Secrétaire Général de l'U.G.T. devint Ministre du Travail. Après la guerre civile, l'U.G.T. se reorganisa dans la clandestinité et en exil. Un total de cinq commissions exécutives furent emprisonnées. En 1953, mourait à Madrid, dans les cachots de la Direction Générale de Sécurité, Tomas Centeno, Président de l'U.G.T.

Les affiliés de l'U.G.T. participent activement aux principales grèves et conflits qui se produisent en Espagne, boycottant à tout moment les élections du "syndicat vertical" et promouvant les comités d'usine et d'entreprise dans tous les secteurs de la production.

Dans son programme, l'U.G.T. affirme lutter pour l'émancipation de la classe ouvrière, substituant la société capitaliste par la socialiste, dans laquelle disparaîtra l'exploitation de l'homme par l'homme. Le nombre d'adhérents en décembre 1977 est de 2.017.000.

En mai 1978 l'U.G.T. a tenu à Barcelone son trente et unième Congrès où son secrétaire général, don Nicolas Redondo, a été réelu.

Eusko Langilleen Alkartasuna/Solidaridad de Trabajadores Vascos (ELA/STV)
(SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS BASQUES)

Naît en 1911.

En octobre 1929 se tient son premier congrès à Eibar, où l'on entame un processus unitaire qui fera de ELA/STV l'organisation ouvrière majoritaire au Pays Basque pendant la période républicaine.

En 1933 a lieu le deuxième congrès à Vitoria où Manu Robles-Aranguiiz est élu Président. Lors de cette occasion la confédération se structure en cinq fédérations, avec un renforcement notable de l'organisation. La clandestinité (à la suite de la guerre 1936-39) marque une longue période de répression qui n'empêche pas la participation de ELA/STV à la lutte antifranquiste, défendant les intérêts de la classe ouvrière dans des situations difficiles où les grèves ne manquent pas. Lors de celle du 23 avril 1951, parmi les dirigeants de l'organisation arrêtés se trouve son président, qui est expatrié à la suite d'une forte pression internationale.

Les nouvelles générations prennent la relève et les 20 dernières années le processus de renouvellement des cadres est très important, ce qui fera possible une influence croissante dans les usines et la constitution d'une organisation prête pour la sortie du franquisme.

En 1976 ELA/STV tient son IIIe congrès à Eibar, où son président Manu Robles-Aranguiiz est réélu et Alfonso Etxeberria élu secrétaire général.

Lors de ce congrès, les statuts et les principes sont modifiés, reflétant la nouvelle réalité politique, économique et sociale.

A partir de ce moment commence une intense activité dédiée à la restructuration interne et à la réadaptation de l'organisation clandestine à la vie légale.

L'affiliation massive commence, de nouveaux locaux sont ouverts, et les cotisations permettent la mise en marche de tous les services. Parmi ceux-ci la caisse de résistance, la seule existante au niveau syndical dans tout l'état espagnol.

Le succès lors des récentes élections syndicales est une conséquence de l'implantation majoritaire de ELA/STV au Pays Basque, qui en ce moment compte avec le chiffre respectable de 150,000 affiliés.

CONFEDERATION SYNDICALE DE COMMISSIONS OUVRIERES
(Confederacion Sindical de comisiones obreras)

Pendant l'année 1956, apparaît à Viscaya le premier Conseil de Travailleurs ou Commissions Ouvrières. A partir de 1957, apparaissent différentes Commissions Ouvrières - en marge du syndicat vertical, - qui n'ont pas un caractère permanent, jusqu'à ce qu'à Madrid, en 1964, s'organise la Commission Ouvrière Provinciale du Métal, premier des organismes stables des CC.OO. A partir de ce moment, les "Comisiones" participent au Syndicat vertical présentant leurs affiliés aux élections de la C.N.S.

En 1967, a lieu la marche sur Madrid, avec de nombreuses arrestations qui augmentèrent à partir de ce moment, déclarant les CC.OO. illégaux en 1968. Le point douloureux de prolifération survient à partir de 1970, avec les célèbres procès des "23 de El Ferrol" et les "1001" qui se terminent par les condamnations des principaux dirigeants des CC.OO : MM. Camacho, Garcia Salve, Sartorius, Saberido, Acosta, Santiesteban, Soto, Castilla y Tamora.

En 1976, une crise ouverte se manifeste dans les CC.OO. ainsi que le début de leur stabilisation, alors que les autres centrales commencent un processus d'affiliation rapide.

A l'intérieur de "Comisiones" se renforce la ligne "unitaire" que défendent les maoïstes, face à la prédominance du Parti communiste d'Espagne. Les "Comisiones obreras" sont dissoutes et sortent de cette organisation d'importants leaders appartenant au Parti travailliste d'Espagne et l'Organisation révolutionnaire des travailleurs.

Parmi les objectifs de l'organisation qui à partir de 1976 s'appelle "Confédération syndicale des Commissions Ouvrières" n'apparaît plus la constitution d'un syndicat unique aux tendances

internes, mais la création structurée d'une centrale syndicale. Ceci s'est concrétisé avec leur 1er Congrès, tenu en juin 1978.

Son secrétaire général est don Marcelino Camacho, qui est en même temps membre du Comité Central du parti Communiste d'Espagne.

LA SIDERURGIE ESPAGNOLE
=====

Importance et évolution de la production

Au cours de la dernière décennie, la production sidérurgique espagnole a presque triplé, montant de 3,8 millions t en 1966 à 11,1 millions t en 1975. Sa croissance a été plus rapide que celle de la production mondiale et surtout que celle de l'Europe des 9.

	<u>1967</u>	<u>1970</u>	<u>1974</u>	<u>1977</u>
Monde	496,9	595,3	708,7	673,1
Europe des 9	114,6	137,6	155,6	126,1
Espagne	4,5	7,3	11,5	11,1

La chute de la production qu'accusent les chiffres de 1977 par rapport à ceux de 1974, année de record générale de la production, est beaucoup moins accentuée pour l'Espagne que pour la Communauté. Il est vrai que la production espagnole effective de 1977 est en retard sensible sur les prévisions du Plan qui s'était assigné comme objectif une production de 14,3 millions t. Pour 1978 on s'attend à une production de 9,9 millions t.

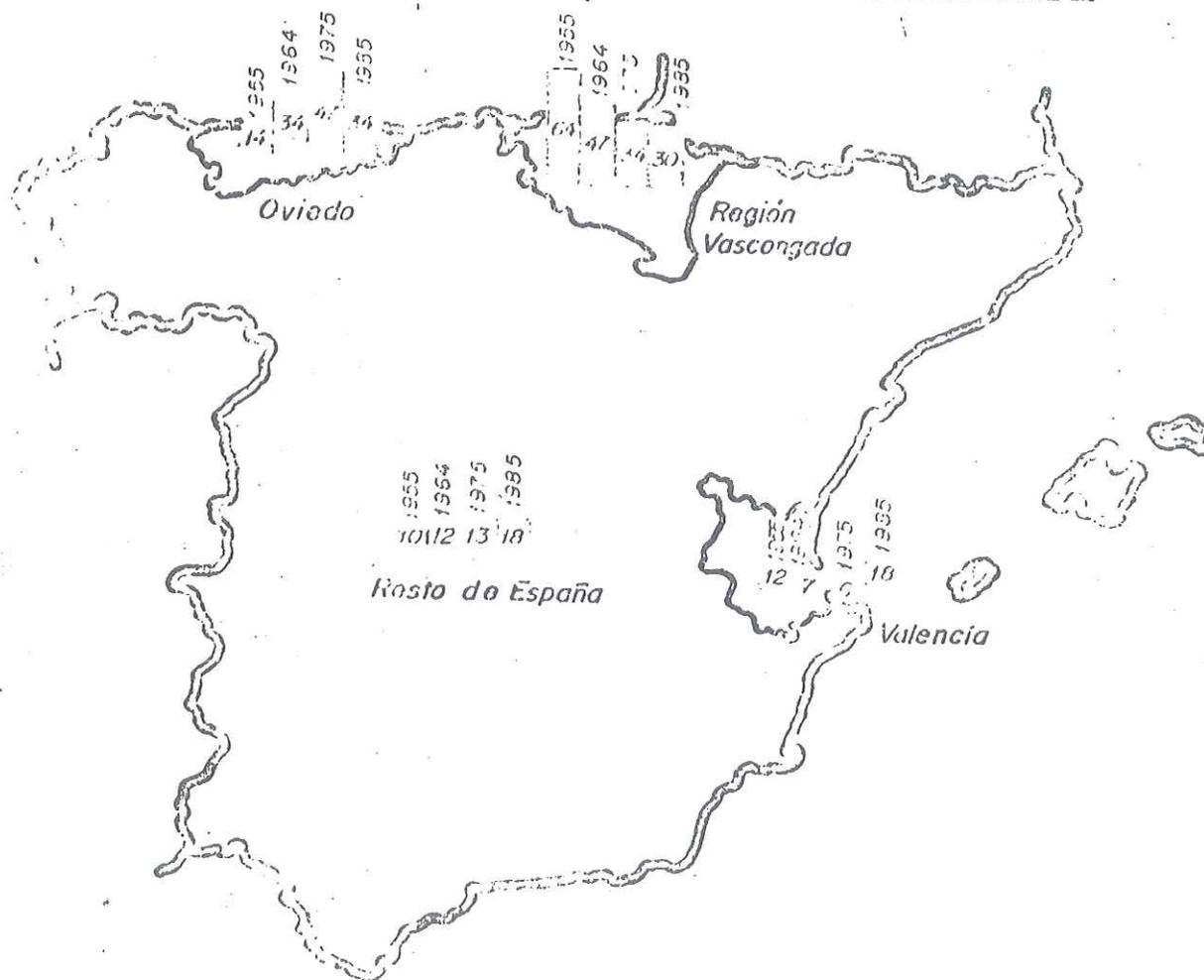
On estime à 14 - 14,5 millions t d'acier brut la capacité de production de la sidérurgie espagnole. Le 5e Plan quadriennal prévoit pour 1982 une capacité de 20 millions t. En 1976 la production totale d'acier brut se répartissait comme suit d'après les procédés de fabrication:

53,8 % d'acier LD
8,5 % d'acier Siemens Martin
37,7 % d'acier électrique

Localisation des centres de production

L'esquisse cartographique ci-après montre la localisation des centres de la production espagnole ainsi que l'importance relative passée, présente et future.

Distribución porcentual de la Producción Española de Acero



15

Source: Informacion siderurgica.Unesid. No.90, avril 1977.

Les chiffres prévus pour 1985 sont sujets à révision, la crise actuelle ayant donné lieu à une réduction des extensions prévues ainsi qu'à un ralentissement de l'exécution des travaux afférents.

Il résulte de ces indications que la sidérurgie est appelée à se développer notamment dans la région de Valence (projet de Sagonte).

Commerce extérieur

En 1977 l'Espagne a exporté 2,68 millions de t de produits sidérurgiques (3,52 millions t/équivalent acier brut), contre 2,44 millions t (3,23 de t/équivalent acier brut) en 1976. La valeur de ces exportations s'est élevée à Ptas 51,495 milliards, contre Ptas 40,113 milliards en 1976.

En 1977, les importations sidérurgiques de l'Espagne ont porté sur 1,2 million de t (1,45 million de t/équivalent acier brut), en diminution de plus de 50% par rapport aux 2,73 millions de t (3,29 millions de t/e.a.b.) importées en 1976. Leur valeur s'est élevée à 38.594 milliards.

Durant l'année 1977, l'Espagne a importé 1,01 million t (équivalent acier brut) de la CEE et y a exporté 1,21, million t (e.a.b.).

En tonnage, le solde des échanges avec la CEE est donc légèrement positif pour l'Espagne, mais en valeur il est positif pour la CEE d'un montant de Ptas 7,2 milliards.

Source: Metal Bulletin - 21.2.1978

Les droits de douane grevant les importations d'acier à l'entrée en Espagne sont de 8 à 25% selon les produits, contre 4 à 8% prévus au tarif extérieur commun de la Communauté Européenne. A la protection douanière s'ajoute, pour l'Espagne, l'effet protecteur de prélèvements fiscaux à l'importation en Espagne (voir sous "conditions de concurrence").

Politique industrielle

La sidérurgie espagnole poursuit une expansion continue vigoureusement soutenue par le gouvernement qui participe d'ailleurs directement au capital. En effet, on peut distinguer 3 secteurs de la sidérurgie espagnole.

- 1) Un secteur nationalisé constitué par le groupe Ensidesa, qui a ses usines principalement en Asturie et dont le chiffre d'affaires en 1976 s'élevait à 73,4 milliards de ptas.
- 2) Un secteur intégré privé constitué par les groupes AHV (Altos Hornos de Valencia) avec 35,4 milliards de ptas et AHM (Altos Hornos de Mediterraneo) avec un chiffre d'affaires de 7,4 milliards de ptas.
- 3) Un secteur non intégré privé constitué par une multitude de petites entreprises travaillant généralement sur base de mitraille.

Le projet d'expansion le plus spectaculaire prévoit la construction d'une usine intégrée à Sagonte dans la région de Valence comportant une aciérie d'une capacité annuelle de 6 millions de tonnes. Cette usine ferait partie du groupe AHV et serait construite avec la participation financière de l'US-Steel.

Source: Metal Bulletin Monthly, juillet 1977.

L'idée du plan est d'aboutir à une répartition des capacités assurant environ un tiers à chacun des trois secteurs énumérés.

Selon le 5e plan national de l'acier, la sidérurgie espagnole devrait atteindre en 1982 une capacité de 20 millions t d'acier brut, basée sur une consommation intérieure qui devrait atteindre selon les projections 18,8 millions t à cette date.

La forte expansion de la sidérurgie espagnole constitue aujourd'hui une de ses faiblesses principales, en même temps qu'elle incite les producteurs à une politique d'exportation très agressive. Les emprunts contractés pour financer l'expansion doivent être remboursés et les intérêts payés, même en l'absence de tout bénéfice. De ce fait, les sociétés sidérurgiques d'Espagne se trouvent dans une situation très difficile. Leur déficit global se serait élevé à 60 milliards de ptas en février 1978. Pour les trois principaux producteurs d'acier, le service des intérêts représenterait 11-12% du chiffre d'affaires payable en partie en devises étrangères. L'Etat intervient massivement pour maintenir la solvabilité et assurer la liquidité des entreprises. On prévoit la nationalisation d'une part importante de la sidérurgie espagnole qui a perdu toute chance de rentabilité au moins à courte échéance.

Approvisionnement en matières premières

A cet égard, la sidérurgie espagnole est caractérisée par une très forte dépendance à l'égard de l'étranger. En 1976 55,9% du minerai et 77,2% du charbon ont été importés (Metal Bulletin Monthly, juillet 1977). Les gisements houillers se trouvent surtout dans le nord de l'Espagne, les fournisseurs étrangers étant surtout les Etats-Unis et la Pologne. Le minerai vient de Suède, d'Amérique du Nord, d'Afrique, d'Australie et de l'Espagne elle-même. Des gisements de minerai estimés à 30 millions t ont été récemment découverts à Alquife dans la province de Grenade. (Source: Iron and Steel International, Octobre 1976).

La sidérurgie espagnole consomme beaucoup de mitraille, ce qui pose parfois de difficiles problèmes d'approvisionnement. Voilà pourquoi le Plan prévoit le développement de la réduction directe du minerai.

Conditions de concurrence

Si la sidérurgie de la Communauté Européenne ressent si vivement la concurrence espagnole, c'est surtout que celle-ci n'est pas soumise aux règles de concurrence qui, en vertu du traité de Paris, lient la sidérurgie des 9.

1) Les aides à l'investissement dont bénéficie la sidérurgie espagnole tant lors du premier établissement qu'à l'occasion d'extensions et de moderni-

sations ultérieures sont multiples et importantes.

- 2) En dehors des droits de douane qui sont le triple de ceux de la Communauté Européenne, l'Espagne perçoit à l'importation des droits, dits "droits compensatoires", qui exercent un effet nettement protecteur.
- 3) A l'inverse les exportateurs espagnols bénéficient à l'exportation de ristournes qualifiées de "compensatoires", mais excédant les charges fiscales effectives et exerçant donc l'effet d'une prime à l'exportation.
- 4) La plupart des produits sidérurgiques sont soumis en Espagne à un régime de licence d'importation. A de nombreuses reprises les importations ont été freinées par les lenteurs qui se sont produites dans la délivrance des licences.

Voici une description du régime fiscal espagnol applicable aux produits sidérurgiques:

- pour produits nationaux vendus en Espagne:

taxe sur le chiffre d'affaires, en cascade, mais de faible taux:

2% pour ventes de l'industrie à d'autres industries ou aux grossistes

2,4% pour ventes aux détaillants ou aux consommateurs

- pour produits importés en Espagne:

"impôts compensatoires des taxes intérieures" (ICGI) s'ajoutant aux droits de douane;

pour les aciers l'ICGI est de:

12 à 15% pour demi-produits en acier courant

16% pour coils à chaud et produits finis en aciers courants

Pour produits espagnols exportés, dégrèvement fiscal.

Pour les aciers, les taux de dégrèvement correspondent actuellement à ceux des taxes compensatoires à l'importation, donc avantage fiscal de plus de 10% en cas d'exportation.

Position de la sidérurgie de la Communauté Européenne à l'égard de l'adhésion de l'Espagne.

L'Espagne concurrence vivement la sidérurgie de la Communauté sur le marché intérieur de celle-ci. Pour discipliner cette concurrence qui prend actuellement souvent des formes désordonnées, la sidérurgie de la Communauté souhaite vivement l'adhésion aussi rapide que possible de l'Espagne et l'application immédiate des règles de concurrence communautaire à la sidérurgie espagnole. Ainsi le marché intérieur serait de son côté ouvert à la sidérurgie de la Communauté.

La position officielle de la sidérurgie européenne est réflétée dans la note reproduite ci-dessous d'EUROFER, organisation professionnelle de la sidérurgie des 9. Ce document date de novembre 1977.

Note sur l'adhésion de l'Espagne:

1. Les producteurs d'acier de la Communauté sont favorables à l'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne, et plus particulièrement à la C.E.C.A.

Ils voient dans cette adhésion un moyen de mieux intégrer la production et le marché espagnol à la Communauté, c'est-à-dire :

- a) De supprimer toutes les barrières douanières, paradiouanières et fiscales qui limitent actuellement le commerce avec ce pays.
- b) D'établir un tarif extérieur commun qui assure l'homogénéité de la Communauté et permette de mener avec l'Espagne, une politique commerciale commune à l'égard des pays tiers.
- c) De faire participer la sidérurgie espagnole, non seulement aux règles de prix de la C.E.C.A., mais à l'ensemble de la politique communautaire de l'acier.

2. Dans ces conditions, les producteurs d'acier de la Communauté ne demandent pas de période transitoire. Ils souhaitent, au contraire, que l'intégration de l'Espagne se fasse le plus rapidement possible et sans exceptions d'aucune sorte. Ils sont aussi d'avis que la sidérurgie espagnole a atteint un degré de développement qui lui permet de s'intégrer immédiatement dans la Communauté.

3. Si toutefois, à la demande du gouvernement espagnol une période transitoire était établie, ou si des exceptions étaient introduites en ce qui concerne :

- l'abaissement tarifaire ,
- la suppression des barrières paratarifaires et fiscales ,

- les règles de prix et l'alignement ,
- les relations avec les pays tiers ;
- la participation à la politique sidérurgique de la Communauté,

il faudrait évidemment que soit respectée une stricte réciprocité entre la Communauté et l'Espagne.

4. La libre circulation des ferrailles ne pourra être acceptée que lorsque l'adhésion de l'Espagne sera complète, c'est-à-dire dès que prendront fin les éventuelles exceptions admises provisoirement. Ce n'est qu'à ce moment que l'on pourra, en effet, estimer qu'existe réellement la libre circulation de l'acier et l'on voit mal pourquoi la ferraille disposerait d'un régime plus favorable que les produits sidérurgiques.

Durant la période transitoire, on pourrait au maximum admettre que l'Espagne bénéficie d'une priorité d'enlèvement sur tout ou partie des contingents d'exportation fixés périodiquement par le Conseil.

Organisation professionnelle

Les industries sidérurgiques d'Espagne sont groupées dans l'UNESID (Union de Empresas y Entidades Siderurgicas) qui réunit cinquante producteurs d'acier et constitue de plus l'organisation professionnelle des fondeurs, des fabricants de tubes, des tréfileurs et des relamineurs.

L' AGRICULTURE ESPAGNOLE
=====

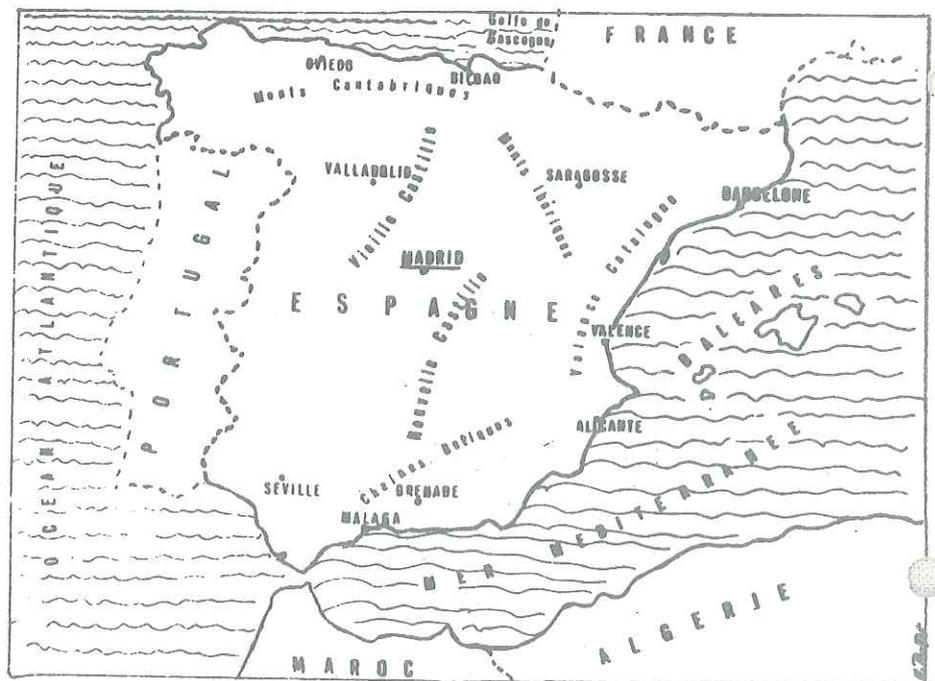
L'AGRICULTURE ESPAGNOLE

L'Espagne est, à l'échelle européenne, un assez grand pays: 505.000 km², un peu moins que la France. Cependant, l'Espagne connaît moins de contrastes que la France: le climat est presque partout méditerranéen, et favorise les cultures permanentes. Le sol, souvent aride, doit être irrigué pour permettre de bons rendements.

L'Espagne

a connu dans les dernières années une expansion économique rapide. L'agriculture elle-même se développe régulièrement, mais moins vite que l'ensemble de l'économie.

La structure des exploitations espagnoles laisse apparaître une grande diversité: d'un côté, les exploitations de moins de 5 ha constituent près de la moitié du total, tout en n'exploitant qu'environ 6% de la surface agricole. Au contraire, les unités de plus de 200 ha, bien que très minoritaires (1,5% du nombre total), exploitent près de la moitié de la superficie agricole totale. Il faut remarquer cependant que les petites exploitations sont souvent situées dans des zones à haute productivité (zone humide, zones irriguées). Le morcellement des exploitations est très important, puisqu'une exploitation compte en moyenne 14 parcelles. Cette situation est particulièrement marquée en Vieille Castille, dans Le Léon et en Castille. Toutefois, une évolution rapide fait baisser le nombre des parcelles. Le faire-valoir direct est dominant (75% des surfaces), bien que le fermage et surtout



les groupements d'exploitation en commun progressent.

Pour les sols, il convient de distinguer la zone sèche et la zone humide. Dans la première, il ne peut guère être question d'exploitation intensive. La zone humide en revanche est plus favorable. Les terres irriguées représentent déjà 12% de la superficie agricole totale (2,7 mio d'ha), et s'étendent rapidement. Les investissements pour l'irrigation occupent plus de 20% des investissements agricoles totaux. La surface cultivée totale varie peu.

L'agriculture emploie encore plus du quart de la population active. Cette proportion diminue lentement. Cependant, l'exode rural, même s'il est limité, conduit à un vieillissement de la population agricole, car il touche surtout les jeunes. Aussi, près de la moitié des exploitants ont plus de 45 ans. L'exode rural touche surtout l'Estrémadure, la Castille, la Galice intérieure. La main d'œuvre masculine diminue deux fois plus vite que la main d'œuvre féminine. Les salaires agricoles ont fortement augmenté ces dernières années.

Superficie totale: 50,5 millions d'hectares.

Population totale: 35,2 millions d'habitants.

Densité: 70 hab/km².

Surface agricole utile: 36,6 millions d'hectares, soit 72,5% du territoire national pour 100 ha SAU: 96 hab.

Population active: 13,4 M (38,1 % pop. totale), dont:

- Agriculture 23,0 %

- Industrie 37,2 %

- Services 39,8 %

Produit intérieur brut:

270 milliards de F, dont:

- Agriculture 11,8 %

- Industrie 32,4 %

- Services 48,2 %

PIB/tête: 7.670 F.

Monnaie: la peseta (100 pes. = 6,95 F).

Capitale: Madrid.

REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGES (en %)

	Espagne
Moins de 15 ans	27,9
15 à 64 ans	62,4
65 ans et plus	9,7

REPARTITION DES TERRES

	Espagne
Bois et forêts (% territoire national)	29
SAU: total (1.000 ha)	36.560
% superficie totale	72,5
Terres arables (% SAU)	48
Prairies et pâturages permanents (% SAU)	38
Cultures permanentes (% SAU)	14
Céréales (1.000 ha)	7.509
Pommes de terre (1.000 ha)	393
Betteraves à sucre (1.000 ha)	128
Tabac (1.000 ha)	16
Vigne (1.000 ha)	1.600

L'agriculture à mi-temps est très répandue, puisque la moitié environ des exploitants consacrent plus de la moitié de leur temps de travail à des activités extérieures. Celles-ci sont parfois de caractère agricole, surtout dans le sud. Cette importance de l'agriculture, à temps partiel peut permettre à l'Espagne une grande souplesse dans l'évolution des structures agricoles, puisqu'une partie des exploitants peut assez facilement, si besoin est, quitter la terre.

Les principales cultures espagnoles sont les céréales (principalement le blé et l'orge), et d'autre part les cultures permanentes sont répandues, principalement la vigne et les oliveraies. Les jachères couvrent près d'1/4 de la surface cultivée. Les surfaces consacrées aux cultures augmentent régulièrement, malgré la concurrence des autres pays méditerranéens. Les plantations d'agrumes sont irriguées dans leur totalité. La culture de l'olivier s'implante désormais surtout dans les zones sèches. Les zones humides étant réservées à

des spéculations plus intensives. La production d'origine animale fournit en valeur 40% de la production agricole totale (chiffre comparable à celui de l'Italie).

La mécanisation progresse rapidement. Il y a encore peu de moissonneuses-batteuses, mais elles appartiennent généralement à des entreprises qui les louent, de sorte qu'en réalité la moisson est très mécanisée. L'utilisation d'engrais est encore faible, mais elle se développe rapidement. Les rendements progressent, mais ils restent encore insuffisants: 17,5 q/ha pour les céréales par exemple. La moyenne de lait donnée par une vache est de 3.008 litres, c'est-à-dire un niveau satisfaisant.

La politique agricole espagnole a pour buts principaux l'élévation du niveau de vie des agriculteurs, l'amélioration de la balance commerciale agricole, et enfin la préservation des sites. Ce dernier souci s'explique notamment par l'importance du tourisme en Espagne.

Pour réaliser tous ces objectifs, le gouvernement dispose d'une planification de type indicatif, non contraignante pour le secteur privé. Cependant, l'agriculture n'a pas une place à part, elle s'intègre dans l'ensemble de l'économie. Le plan prévoit entre autres une restructuration des entreprises agricoles, une extension des moyens modernes de production, une baisse de la superficie cultivée, et par exemple des surfaces cultivées en blé sans irrigation. L'élevage bénéficiera d'aides financières de l'Etat, tandis que diverses primes favoriseront l'évolution des structures. L'Etat, comme dans le passé, financera largement les projets d'irrigation, qui devraient continuer à s'étendre.

Le crédit agricole provient de trois sources principales: la Banque de Crédit Agricole, les organismes publics, et les banques privées. Les crédits officiels croissent beaucoup plus vite que les crédits privés. Ceux-ci portent essentiellement sur les crédits de campagne. Tandis que les

organismes publics financent les stocks et les interventions, et la Banque de Crédit Agricole finance les investissements. On note une légère hausse relative des crédits à moyen et long terme, qui forment maintenant un peu moins des 2/3 de l'ensemble. Les taux d'intérêt sont les mêmes quelle que soit la source de crédit. C'est surtout le secteur végétal qui bénéficie des prêts.

On assiste depuis quelques années à un développement rapide des groupements d'exploitation en commun. Ce mouvement touche surtout les exploitations de taille moyenne, et concerne presque uniquement les unités céréalières. L'intégration est poussée : tous les moyens d'exploitation sont gérés en commun. Toutefois, au sein de ce type de groupements il existe des différences sensibles, de taille, d'organisation interne, etc... Par rapport aux GAEC français, ces groupements sont plutôt plus grands, moins familiaux. Les résultats obtenus sont encourageants, et permettent une appréciable rationalisation des structures.

L'Etat finance presque entièrement le remboursement. Chaque année, près de 350.000 ha sont remboursés, principalement dans les Castilles et le Léon, où les conditions sont favorables. Depuis 1945, des programmes de colonisation ont permis la création d'exploitations nouvelles, qui reçoivent des prêts et des subventions. De façon générale, le gouvernement favorise les exploitations viables, ou capables de le devenir rapidement.

La commercialisation des produits agricoles en Espagne est très complexe et très atomisée. Les intermédiaires sont très nombreux, d'où un coût élevé de distribution. De plus, cette complexité ne permet pas un contrôle efficace de la qualité et des normes. La plupart des établissements de commercialisation sont de taille réduite, particulièrement au niveau du commerce de détail. Tout cela rend problématique dans l'immédiat une rationalisation de la distribution.

LES CULTURES

Mécanisation	
Tracteurs (pour 100 ha SAU)	1,5
Moissonneuses-batteuses (pour 100 ha de superficie céréalière)	0,5
Consommation totale d'engrais chimiques (kg/ha SAU), dont :	
- engrais azotés	39
- engrais phosphatés	19
- engrais potassiques	13
	7
Rendement de quelques productions (qx/ha) :	
Céréales	17,5
Pommes de terre	140,0
Betteraves à sucre	321,0
Tabac	13,5

L'ELEVAGE

Cheptel bovin (1.000)	4.413
Cheptel porcin (1.000)	8.308
Cheptel poules (1.000)	43.099
Cheptel ovin et caprin (1.000)	18.513
Rendement annuel moyen par vache laitière (kg lait)	3.008

PRINCIPALES PRODUCTIONS, CONSOMMATION

	Production (1.000 t)
Céréales	13.158
Pommes de terre	5.504
Sucre	891
Légumes	-
Fruits	-
Lait	5.084
Beurre	-
Huile	340
Œufs	453
Viande bovine	416
Viande porcine	710
Viande volaille	1.824
Viande ovine	155
Vin	3,630 Mio hl
Bière	14,755 Mio hl
Poissons	1.570

COMMERCE EXTERIEUR

	Espagne
Importations	
Total (Mio F)	42.782
% PIB	15,8
F/hab.	1.227
% pour production agricole	-
% venant de la CEE	42,9
Exportations	
Total (Mio F)	23.010
% PIB	8,5
F/hab.	661
% pour production agricole	15,7
% vers la CEE	47,8
Solde (Mio F)	- 19.772

La hausse rapide des salaires agricoles depuis quelques années a posé quelques problèmes aux employeurs. En revanche, les prix des moyens de production ont relativement peu augmenté. Le prix de vente des fruits et légumes, au contraire du prix des céréales, a connu une forte hausse. Au total, le revenu des agriculteurs a moins augmenté que celui des autres catégories socio-professionnelles, et cela est particulièrement vrai pour les chefs d'exploitations.

Les produits agricoles représentent une part importante du commerce extérieur espagnol. La balance agricole, positive jusqu'en 1965, a depuis lors presque toujours été déficitaire, avec même une nette aggravation en 1974. Cette année-là, en effet, le taux de couverture des importations agricoles par les exportations n'a été que de 72,4% contre 91,8% en 1973, l'Espagne exporte principalement des fruits et légumes (environ la moitié du total en valeur), des huiles, des poissons, des boissons. Elle importe beaucoup de céréales (maïs), des produits tropicaux, du soja.

L'Amérique du nord et l'Amérique latine fournissent une part importante des importations agricoles du pays. La CEE, de son côté, absorbe plus de la moitié des exportations.

La recherche agronomique porte essentiellement sur la recherche appliquée, plutôt que sur la recherche

fondamentale. Des Centres Régionaux de Recherche concentrent depuis 1970 l'ensemble des moyens de recherche publics.

Le tourisme joue en Espagne un rôle économique important. Aussi est-il particulièrement souhaitable de préserver les sites, et c'est dans ce but qu'a été créé un Institut national de la Conservation de la Nature, qui regroupe les activités liées à ce problème. Il s'agit notamment de lutter contre l'érosion, de reboiser, et on cherche aussi à garder dans les zones de montagne la population rurale nécessaire. En outre, on a déjà créé 7 parcs nationaux, et on prévoit l'aménagement d'importantes zones de loisirs, par exemple près des villes et dans les forêts.

Source: Connaissance de l'agriculture
N° 116 - avril 1977 - FNSEA

Chiffres 1976 - Source : Annuaire de la production F.A.O. 1976

	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>UTILISATION DES TERRES</u>						
Superficie des terres S.A.U. (terres arables + cultures permanentes + prairies et pâturages permanents) (1)	49.963.000 ha 31.921.000 ha (1)	13.080.000 ha 9.145.000 ha	9.164.000 ha 4.150.000 ha	72.207.000 ha 45.216.000 ha	150.366.000 ha 88.542.000 ha	222.573.000 ha 133.758.000 ha
Forêts et terrains boisés	14.944.000 ha	2.615.000 ha	3.641.000 ha	21.200.000 ha	31.808.000 ha	53.008.000 ha
<u>POPULATION</u>						
totale	35.604.000	9.073.000	8.804.000	53.481.000	259.051.000	312.532.000
agricole	7.149.000	3.675.000	2.560.000	13.384.000	20.403.000	33.787.000

(1) La superficie moyenne des exploitations qui est de 17,4 ha dans la C.E.E. n'est encore que de 6,3 ha au Portugal, et 8,5 ha en Grèce, alors qu'elle atteint 15,4 ha en Espagne.

(1) La comparaison entre la S.A.U. (surface agricole utile) de l'Espagne (31.921.000 ha) et celle de la France (20.420.000 ha) et de l'Italie (17.517.000 ha) montre l'importance du potentiel agricole espagnol.

CES 74/78 fin - Annexe VII

.... /

	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>POPULATION ACTIVE</u>						
totale	12.530.000	3.845.000	3.421.000	19.796.000	110.654.000	130.450.000
l'agriculture	2.599.000	1.557.000	995.000	5.151.000	8.385.000	13.536.000
dans l'agriculture (2)	20,7 %	40,5 %	29,1 %			

(2) Le taux de population active agricole dans les trois pays candidats : Espagne : 20,7 % - Grèce : 40,5 % - Portugal : 29,1 % demeure élevé comparé à celui des différents pays de la Communauté économique européenne :

Belgique : 3,7 %
 Irlande : 23,2 %
 Luxembourg : 5,7 %
 Danemark : 8,5 %
 Italie : 14,0 %
 Pays-Bas : 6,3 %
 R.F.A. : 5,3 %
 Royaume-Uni : 2,3 %
 France : 10,6 %

PRODUITS	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>TOMATE (3)</u>						
Superficie	70.000 ha	32.000 ha	15.000 ha	117.000 ha	125.000 ha	242.000 ha
Rendement	29.383 kg/ha	46.875 kg/ha	42.239 kg/ha			
Production	2.054.000 T	1.500.000 T	630.000 T	4.184.000 T	4.313.000 T	8.491.000 T
Taux d'auto-approvisionnement		(75) 148,5 %			(75) 100 %	
<u>PRODUCTION DE CONCENTRE (Rapport Desouches) (4)</u>	54.000 T	52.000 T	88.000 T	194.000 T	127.000 T	321.000 T
<u>OIGNONS SECS (5)</u>						
Superficie	36.000 ha	1.000 ha	4.000 ha	41.000 ha	55.000 ha	96.000 ha
Rendement	21.592 kg/ha	13.260 kg/ha	17.500 kg/ha			
Production	776.000 T	133.000 T	70.000 T	920.000 T	1.190.000 T	2.110.000 T
Taux d'auto-approvisionnement (*)	120 %	100 %	100 %			

(*) 60 % de la production est transformée.

(3) La tomate est la première production légumière de la C.E.E.; l'Italie (3.015.000 T) et la France (600.000 T) sont les deux principaux producteurs. La C.E.E. à 9 était pratiquement équilibrée, important un peu. Les chiffres montrent pour l'Espagne un rendement faible susceptible d'être amélioré, risquant ainsi d'accroître le déséquilibre de la C.E.E. à 12.

(4) Le concentré de tomate utilise une fraction importante de la production (65% pour la France). La production de la C.E.E. varie de 120.000 T à 210.000 T. Les besoins d'importation sont de 150 à 180.000 T dont la plus grande partie vient du Portugal (les chiffres du tableau qui sont extraits d'un rapport officiel du ministère français de l'Agriculture correspondent à une année médiocre).

(5) Oignons : l'Italie est le principal producteur de la C.E.E. (450.000 T), suivie par les Pays-Bas (340.000 T), la France et le Royaume-Uni produisant chacun environ 160.000 T. La C.E.E. est déficitaire (220.000 T); l'Espagne est le premier fournisseur, puis l'Egypte, la Pologne, la Tchécoslovaquie.

PRODUITS	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>CAROTTES</u>						
Superficie	3.000 ha	1.000 ha	3.000 ha	7.000 ha	55.000 ha	62.000 ha
Rendement	16.186 kg/ha	16.500 kg/ha	28.621 kg/ha			
Production	60.000 T	17.000 T	83.000 T	160.000 T	1.718.000 T	1.878.000 T
<u>CHOUX-FLEURS (6)</u>						
Superficie	8.000 ha	3.000 ha	3.000 ha	11.000 ha	94.000 ha	105.000 ha
Production	188.000 T	35.000 T	35.000 T	223.000 T	1.459.000 T	1.682.000 T
<u>HARICOTS VERTS (7)</u>						
Superficie	23.000 ha	10.000 ha	3.000 ha	36.000 ha	134.000 ha	170.000 ha
Rendement	9.261 kg/ha	7.188 kg/ha	10.000 kg/ha			
Production	213.000 T	69.000 T	30.000 T	312.000 T	609.000 T	921.000 T
<u>PETITS POIS (8)</u>						
Superficie	16.000 ha	4.000 ha		20.000 ha	187.000 ha	207.000 ha
Rendement	3.500 kg/ha	4.163 kg/ha				
Production	56.000 T	18.000 T		74.000 T	1.813.000 T	1.887.000 T

(6) L'Italie (44,75 %), la France (24,38 %) et la Grande-Bretagne (18,58 %) sont les principaux fournisseurs de la C.E.E. Pour la France, les exportations de choux-fleurs représentent 50 % de ses exportations de légumes frais. La situation de la C.E.E. à 9 se caractérise par une large auto-suffisance. En outre, la consommation tend à diminuer régulièrement.

(7) L'Italie (281.000 T) et la France (80.000 T) sont les principaux producteurs de la C.E.E. La C.E.E. importe principalement d'Espagne, du Maroc et du Sénégal.

(8) Le Royaume-Uni (715.000 T) et la France (584.000 T) sont les principaux producteurs de la C.E.E. La C.E.E. importe des petits pois frais d'Espagne, du Maroc, de Hongrie.

PRODUITS	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>COURGES</u>						
Superficie	4.000 ha	5.000 ha	-	9.000 ha	16.000 ha	25.000 ha
Rendement	20.238 kg/ha	15.962 kg/ha	-			
Production	85.000 T	83.000 T	-	168.000 T	395.000 T (F : 72.000) (I : 322.000) (DK : 1.000)	563.000 T
<u>CONCOMBRES et CORNICHONS</u>						
Superficie	7.000 ha	3.000 ha	-	10.000 ha	12.000 ha	22.000 ha
Rendement	29.077 kg/ha	36.300 kg/ha	-			
Production	189.000 T	109.000 T	-	298.000 T	700.000 T	998.000 T
<u>AUBERGINES (9)</u>						
Superficie	4.000 ha	3.000 ha	-	7.000 ha	14.000 ha	21.000 ha
Rendement	23.684 kg/ha	18.235 kg/ha	-			
Production	90.000 T	62.000 T	-	152.000 T	363.000 T	515.000 T

(9) L'aubergine n'est produite qu'en Italie (334.000 T) et en France (29.000 T).
La C.E.E. à 9 importe des aubergines, courges et courgettes du Maroc et d'Espagne.

PRODUITS	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>POIVRONS (10)</u>						
Superficie	29.000 ha	4.000 ha	-	33.000 ha	24.000 ha	57.000 ha
Rendement	15.931 kg/ha	10.600 kg/ha	-	504.000 T	516.000 T	1.020.000 T
Production	462.000 T	42.000 T	-	26.000 ha	71.000 ha	97.000 ha
<u>ARTICHAUTS</u>						
Superficie	21.000 ha	5.000 ha	-	271.000 T	795.000 T (*)	1.066.000 T
Rendement	10.714 kg/ha	9.787 kg/ha	-			
Production	225.000 T	46.000 T	-			
Taux d'auto-approvisionnement (1975)	111 %	100 %	-			
<u>CHOUX</u>						
Superficie	22.000 ha	8.000 ha	8.000 ha	38.000 ha	112.000 ha	150.000 ha
Rendement	23.229 kg/ha	16.875 kg/ha	18.125 kg/ha	798.000 T	2.510.000 T	3.308.000 T
Production	518.000 T	135.000 T	145.000 T			

(*) Italie : 677.000 T - France : 118.000 T.

(10) L'Italie (495.000 T) et la France (21.000 T) sont seuls producteurs de poivrons dans la Communauté économique européenne.

L'Italie exporte principalement vers l'Allemagne et la France.
La C.E.E. importe surtout de Hongrie, d'Ethiopie, de Roumanie.

PRODUITS	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>OLIVES (11)</u>						
Production	2.146.000 T	1.485.000 T	257.000 T	<u>3.888.000 T</u>	2.163.000 T	6.051.000 T
<u>HUILE D'OLIVE (12)</u>						
Production	437.000 T	259.000 T	45.000 T	<u>741.000 T</u>	442.000 T	1.183.000 T
Taux d'auto-provisionnement	136,9 %	(75) 105 %	80,7 %			
<u>TABAC BRUT (13)</u>						
Superficie	17.000 ha	121.000 ha	6.000 ha	144.000 ha	85.000 ha	229.000 ha
Production	29.000 T	127.000 T	10.000 T	157.000 T	169.000 T	326.000 T
Rendement	1.688 kg/ha	1.050 kg/ha	1.700 kg/ha		1.970 kg/ha	
Taux d'auto-provisionnement (1975) ...	28,3 %	177 %	14 %			

(11) L'Italie (2.150.000 T) et la France (13.000 T) sont les seuls pays producteurs d'olives dans la C.E.E.

(12) La C.E.E. couvre environ 65 % de ses besoins en huile d'olive (Italie : 440.000 T - France : 2.000 T). Ses principaux fournisseurs sont par ordre d'importance : l'Espagne, la Tunisie, la Turquie, le Maroc et la Grèce.

La Communauté économique européenne assure environ les 2/3 des exportations d'huile d'olive des pays du bassin méditerranéen.

(13) Le degré d'auto-provisionnement de la Communauté économique européenne en tabac n'est que de 20 %. La France (51.000 T) et l'Italie (109.000 T) sont les principaux producteurs. Les pays du bassin méditerranéen (Yougoslavie, Grèce, Turquie, Chypre) assuraient 12,5 % des importations de la C.E.E. en 1975; les deux principaux producteurs sont la Turquie et la Grèce.

PRODUITS	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>RIZ PADDY (14)</u>						
Superficie	65.000 ha	19.000 ha	22.000 ha	106.000 ha	189.000 ha	295.000 ha
Rendement	6.071 kg/ha	4.421 kg/ha	4.101 kg/ha	-	-	-
Production	392.000 T	84.000 T	89.000 T	565.000 T	1.013.000 T	1.578.000 T
<u>AIL (15)</u>						
Superficie	30.000 ha	3.000 ha	-	33.000 ha	12.000 ha	45.000 ha
Rendement	5.667 kg/ha	5.226 kg/ha	-	-	-	-
Production	170.000 T	16.000 T	-	186.000 T	91.000 T	277.000 T

(14) Riz : l'Italie (976.000 T) et la France (37.000 T) sont les deux producteurs de la Communauté. Le taux d'auto-alimentation de la C.E.E. est d'environ 80 %. Mais les pays du nord de la C.E.E. n'achètent pas les variétés produites en France et en Italie. La C.E.E. doit donc exporter environ 300.000 T de riz par an, et importer environ 400.000 T, son fournisseur principal est les Etats-Unis.

(15) La France (35.000 T) et l'Italie (56.000 T) sont les deux seuls producteurs de la Communauté. La C.E.E. importe principalement d'Egypte et d'Espagne.

PRODUIT	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
VIN (16)						
Superficie	1.600.000 ha	109.000 ha	350.000 ha	2.059.000 ha	2.379.000 ha	4.438.000 ha
Production	2.475.000 T	453.000 T	813.000 T	3.741.000 T	14.494.000 T	18.235.000 T
Taux d'auto-approvisionnement (1975) ...	130,4 %	(75) 134 %	107,3 %		(75) 103 %	

(16) L'Italie (7.181.000 T) et la France (6.500.000 T) sont les deux principaux producteurs de vins de la C.E.E. L'Espagne est le concurrent le plus dangereux.

Les rendements du vignoble espagnol varient entre 20 et 25 hl/ha, ce qui est très faible comparé à ceux de la France et de l'Italie (55 à 60). Il existe donc une marge importante de progrès pour la viticulture espagnole. En outre, l'accroissement des surfaces pourrait se poursuivre et celles-ci atteindraient 1,8 mio d'ha en 1980 et 1,9 mio en 1985.

En 1974/75, l'Espagne a exporté 1,8 mio d'hl vers la C.E.E., soit près de 40 % de ses exportations de vin (5 mio d'hl en 1975). Les 60 % restants sont exportés principalement vers les U.S.A. et l'Afrique du Sud. Ces proportions devraient s'inverser après l'entrée dans la C.E.E., et ce principalement au détriment des vins italiens.

Au total, compte tenu de l'amélioration des rendements, de l'augmentation des surfaces consacrées à la vigne et de l'évolution des courants commerciaux, les quantités exportables supplémentaires vers la C.E.E. pourraient s'élever en 1980 à :

3 mio d'hl pour l'Espagne
 400.000 hl pour le Portugal
 350.000 hl pour la Grèce

(rapport Pisani - Sordel)

PRODUITS	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>PECHE (17)</u>						
Superficie	53.700 ha	(72) 26.200 ha	(73) 11.080 ha			
Production	447.000 T	333.000 T	58.000 T	838.000 T	2.024.000 T	2.862.000 T
Rendement	7,3 T/ha	8,5 T/ha				
Taux d'auto-approvisionnement (1975)	105 %	223 %	100 %			
<u>ABRICOT (18)</u>						
Superficie	23.900 ha	(72) 4.236 ha	(73) 1.418 ha			
Production	215.000 T	77.000 T	9.000 T	<u>298.000 T</u>	224.000 T	522.000 T
Rendement	8,9 T/ha					
Taux d'auto-approvisionnement (1975)	(75) 115 %	164 %	100 %			

(17) La C.E.E. représente environ le 1/3 de la production mondiale de pêches. La production française (587.000 T) est essentiellement exportée vers la C.E.E. La production italienne (1.419.000 T) est exportée aux 3/4 vers la C.E.E. Le reste va vers les pays de l'A.E.L.E. Les importations communautaires proviennent principalement de Grèce et d'Espagne. La Grèce exporte 56,6 % de sa production en frais, les 3/4 de ses exportations sont dirigées vers l'Allemagne. Le verger espagnol est passé en 5 ans de 41.000 ha (1970) à 53.700 ha (1975). Les plantations se poursuivent; il pourrait atteindre 60.000 ha en 1980.

(18) Les deux premiers producteurs mondiaux d'abricots sont les U.S.A. et l'Espagne. Viennent ensuite la France (125.000 T) et l'Italie (98.000 T). La France et l'Italie dirigent l'essentiel de leur production vers le marché du frais, alors que les Etats-Unis (91 %) et l'Espagne (plus de 50 %) dirigent leurs abricots principalement vers la transformation. Les deux principaux pays fournisseurs de la C.E.E. sont l'Espagne et la Grèce.

PRODUITS	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>RAISINS (de table) (19)</u>						
Superficie	1.580.000 ha	204.000 ha	370.000 ha	2.154.000 ha	2.845.000 ha	4.499.000 ha
Production	4.078.000 T	1.551.000 T	1.250.000 T	6.879.000 T	22.373.000 T	29.252.000 T
Rendement	2.581 kg/ha	7.603 kg/ha	3.378 kg/ha			
Taux d'auto-approvisionnement (1975)	180 %	126 %	100 %			
<u>RAISINS SECS</u>						
Production	4.000 T	141.000 T	-	-	-	145.000 T
<u>POMME</u>						
Superficie	74.069 ha	(72) 16.300 ha	(73) 25.880 ha			
Production	1.007.000 T	255.000 T	158.000 T	1.420.000 T	7.408.000 T	8.828.000 T
Taux d'auto-approvisionnement (1975)	111 %	105 %	100 %			
<u>PRUNE</u>						
Production	86.000 T	20.000 T	7.000 T	133.000 T	841.000 T	974.000 T

(19) L'Italie et la France produisent 99 % des raisins de table de la C.E.E. La consommation communautaire n'est couverte qu'à 65 % par la production. La C.E.E. importe principalement d'Espagne, de Grèce et du Portugal, mais également des pays de l'Est et d'Afrique du Sud.

PRODUITS	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>POIRE (20)</u>						
Superficie	41.800 ha	(72) 6.900 ha	(73) 6.240 ha			
Production	489.000 T	107.000 T	65.000 T	661.000 T	2.624.000 T	3.285.000 T
Rendement	9,7 T/ha					
Taux d'auto-approvisionnement (1975)	100 %	100 %	100 %			
<u>ORANGES (21)</u>						
Production	1.737.000 T	540.000 T	123.000 T	2.400.000 T	1.626.000 T	4.026.000 T
<u>CITRONS et LIMES (22)</u>						
Production	233.000 T	180.000 T	26.000 T	439.000 T	818.000 T	1.257.000 T

(20) La C.E.E. est structurellement excédentaire pour les poires; la part de l'Italie dans la production est d'environ 60 %, celle de la France de 17,5 % et celle de l'Allemagne, de l'ordre de 14 %. La production espagnole pourrait atteindre 0,6 mio T en 1980 et les quantités exportables pourraient alors passer de 50.000 T (1975) à 110.000 T (1980).

(21) Le taux d'auto-approvisionnement de la C.E.E. à 9 en agrumes est de 45 %. La France et l'Italie sont les seuls pays producteurs de la C.E.E. L'Italie, principal producteur, a un taux d'auto-approvisionnement de 125 % et doit exporter 1/5 de sa production. Oranges : la C.E.E. est le principal importateur mondial (60 % des importations mondiales) et les pays du bassin méditerranéen réalisent environ 85 % des exportations mondiales. L'Allemagne (40 % des importations de la C.E.E.), la France (35 %), le Royaume-Uni et les Pays-Bas sont les quatre premiers importateurs mondiaux d'oranges. Ces importations proviennent principalement d'Espagne, d'Israël et du Maroc. L'Espagne vend à la C.E.E. 86,3 % des oranges qu'elle exporte et entend développer encore sa production.

(22) Citrons : seul producteur de la C.E.E., l'Italie couvre 23 % du marché communautaire. Pour le reste, la C.E.E. importe d'Espagne, des U.S.A., de Turquie et de Grèce.

PRODUITS	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>MANDARINES et TANGERINES</u>						
Production	656.000 T	40.000 T	20.000 T	<u>716.000 T</u>	370.000 T	1.086.000 T
<u>PAMPLEMOUSSES</u>						
Production	6.000 T	1.000 T	5.000 T	<u>12.000 T</u>	2.000 T	14.000 T
<u>AGRUMES</u>						
Taux d'auto-provisionnement (1975)	234 %	136 %	79,5 %	45 %		
<u>MAIS (23)</u>						
Superficie	442.000 ha	132.000 ha	352.000 ha	926.000 ha	2.445.000 ha	3.371.000 ha
Rendement	3.489 kg/ha	4.174 kg/ha	1.012 kg/ha			
Production	1.543.000 T	551.000 T	357.000 T	2.451.000 T	11.075.000 T	13.526.000 T
Taux d'auto-provisionnement (1975)	30 %	62 %	27 %			
<u>BLE (24)</u>						
Superficie	2.772.000 ha	920.000 ha	567.000 ha	4.258.000 ha	11.203.000 ha	15.461.000 ha
Rendement	1.507 kg/ha	2.555 kg/ha	1.200 kg/ha			
Production	4.176.000 T	2.351.000 T	680.000 T	7.207.000 T	39.528.000 T	46.735.000 T
Taux d'auto-provisionnement (1975)	103 %	100 %	99,6 %			

(23) En 1976, l'Espagne a importé 3.524.432 T de maïs, soit plus du double de sa production; la presque totalité provient des Etats-Unis.

La Grèce et le Portugal importent la presque totalité de leur maïs des Etats-Unis.

(24) En 1975, les Etats-Unis ont fourni 97,5 % des importations de blé de l'Espagne.

PRODUITS	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>BOVINS</u>						
Cheptel	4.408.000 têtes	1.300.000 têtes	1.000.000 têtes	6.708.000 têtes	78.927.000 têtes	85.635.000 têtes
<u>OVINS</u>						
Cheptel	15.745.000 têtes	8.900.000 têtes	3.800.000 têtes	28.445.000 têtes	52.954.000 têtes	81.399.000 têtes
<u>CAPRINS</u>						
Cheptel	2.339.000 têtes	4.700.000 têtes	653.000 têtes	7.692.000 têtes	2.032.000 têtes	9.724.000 têtes
<u>OVINS et CAPRINS (25)</u>						
Production	146.000 T	106.000 T	26.000 T	278.000 T	510.000 T	788.000 T
<u>BOEUF et VEAU (26)</u>						
Production	418.000 T	95.000 T	86.000 T	599.000 T	6.433.000 T	7.032.000 T

(25) A l'exception des Pays-Bas et de l'Irlande, les pays de la C.E.E. sont déficitaires en viande ovine. Outre le commerce intra-communautaire, les importations proviennent principalement de Nouvelle-Zélande, d'Argentine et d'Australie.

(26) En 1975, les taux d'auto-provisionnement en viande bovine étaient les suivants : Espagne : 94 %, Grèce : 76 %, Portugal : 72 %.
Le principal fournisseur de l'Espagne est l'Uruguay (65 % du marché en 1975).
Au Portugal, la production reste nettement inférieure à la consommation qui s'accroît régulièrement. Le Portugal, qui importait traditionnellement d'Amérique du Sud, s'est récemment tourné vers la C.E.E. pour s'approvisionner.

PRODUITS	ESPAGNE	GRECE	PORTUGAL	3 PAYS CANDIDATS	C.E.E. à 9	C.E.E. à 12
<u>LAIT</u> (de vache entier et frais) (27)						
Production	5.511.000 T	736.000 T	635.000 T	6.932.000 T	99.636.000 T	106.568.000 T
<u>FROMAGES</u>						
(toutes sortes)	97.000 T	177.000 T	29.500 T	304.200 T	2.982.227 T	3.286.427 T
<u>BEURRE et GHBE</u>	15.000 T	7.000 T	4.400 T	26.400 T	1.781.750 T	1.808.150 T

(27) La France est le principal fournisseur de l'Espagne pour le lait frais. Depuis trois ans, les importations espagnoles totales de lait frais diminuent régulièrement : 355.841 T en 1974, 172.764 T en 1975 et 51.128 T en 1976. Il semble que depuis 1977 la production espagnole soit devenue excédentaire. Par contre, les importations de lait sec ont doublé en trois ans passant de 43.546 T en 1974 à 86.758 T en 1976.